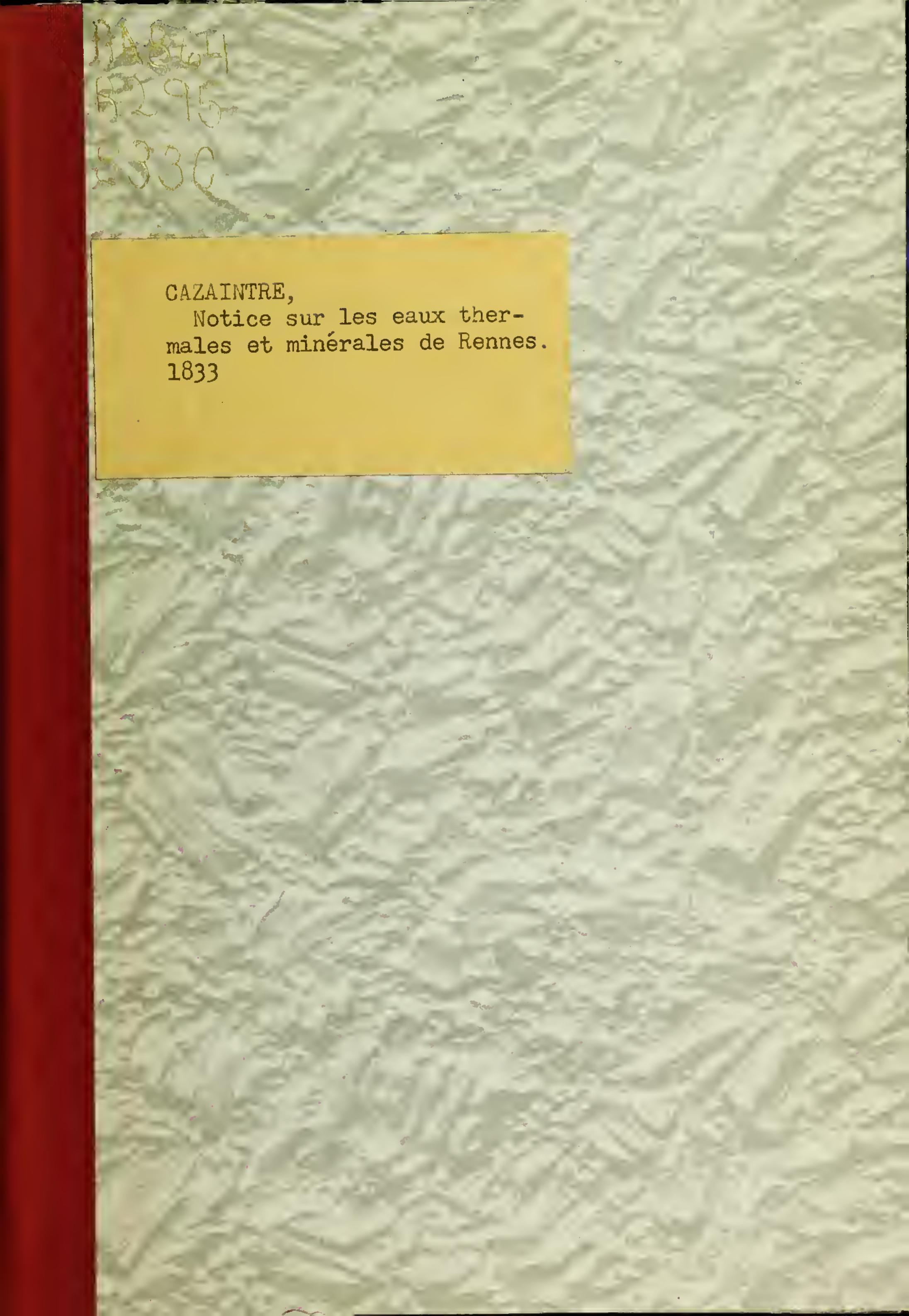
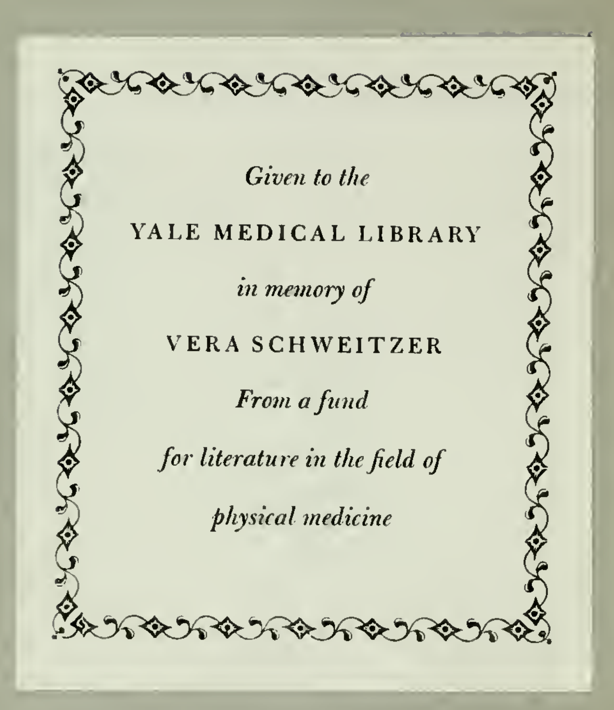

CAZAINTRE,
Notice sur les eaux thermales et minérales de Rennes.
1833



NOTICE

SUR

LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES

DE RENNES,

DÉPARTEMENT DE L'AUDE, ARRONDISSEMENT DE LIMOUX;

AVEC

QUELQUES CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES;

PAR M. CAZAINTRE,

MÉDECIN INSPECTEUR.

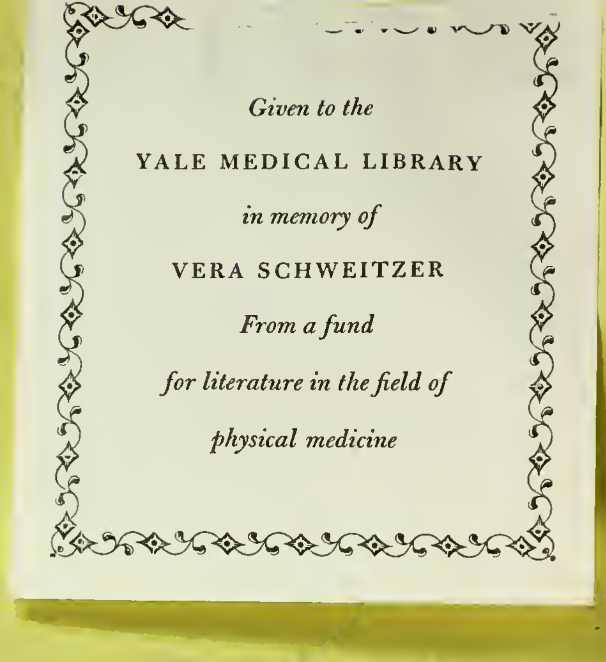


TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,

RUE SAINT-ROME, N.° 41.

1833.



NOTICE

SUR

LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES

DE RENNES,

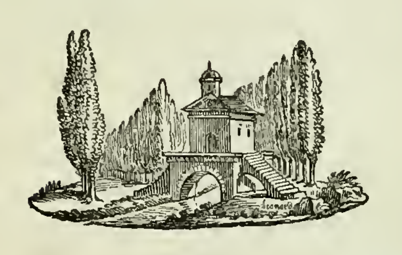
DÉPARTEMENT DE L'AUDE, ARRONDISSEMENT DE LIMOUX;

AVEC

QUELQUES CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES;

PAR M. CAZAINTRE,

MÉDECIN INSPECTEUR.



TOULOUSE,

IMPRIMERIE DE JEAN-MATTHIEU DOULADOURE,

RUE SAINT-ROME, N.° 41.

1833.

AVANT-PROPOS.

Attaché à l'Etablissement thermal de Rennes, en qualité de Médecin inspecteur, j'ai pensé qu'il était de mon devoir de chercher à ajouter quelques connaissances à celles que l'on possède déjà sur les propriétés médicamenteuses de ces Bains. Il m'a paru que tout Médecin inspecteur, en acceptant sa place, contractait naturellement l'obligation de communiquer à ses confrères les notions particulières qu'il pouvait avoir acquises. Cette tâche est d'autant plus importante qu'on ne trouve presque aucun détail de thérapeutique dans les différens ouvrages qui traitent des eaux thermales en général. Quel que soit le mérite des auteurs qui ont écrit sur cette matière, il leur a été impossible, il faut le reconnaître, de s'étendre sur chaque source thermale en particulier, soit parce qu'ils ont manqué de matériaux, soit parce qu'ils ont craint de rendre leur travail trop volumineux.

Il est question des Bains de Rennes dans les ouvrages que MM. Bouillon-Lagrange, Patissier et Alibert ont publiés sur les eaux thermales du royaume; mais il y en est parlé, comme de toutes les autres thermales, d'une manière si succincte et si rapide, qu'elle ne peut point satisfaire les praticiens.

La dissertation de M. Julia sur ces eaux est sans contredit ce que nous possédons de mieux; et néanmoins il est facile de s'apercevoir que l'auteur a négligé la partie de la thérapeutique, puisqu'il s'est contenté d'énumérer les maladies contre lesquelles on pouvait employer telle ou telle source, sans parler de leur nature ni de leur degré; en un mot, sans faire ressortir les indications.

A Dieu ne plaise que je prétende adresser le moindre reproche là-dessus à M. Julia! Rempli de respect pour son mérite, je m'empresse au contraire de reconnaître que s'il a passé légèrement sur cette partie, c'est uniquement parce qu'il a manqué de ces notions que l'expérience peut seule donner.

Le but principal que je me propose en publiant ce faible écrit, est donc de faire connaître aux Médecins quels sont les cas pathologiques contre lesquels on peut opposer les Bains de Rennes avec quelque probabilité de succès. Pour m'éclairer dans cette marche, je prendrai l'expérience pour guide. Dans la thérapeutique des eaux thermales, peut-on procéder autrement que par induction? Ainsi il me suffira d'avoir vu réussir nos Bains dans telle ou telle affection morbide, pour que je puisse bien augurer de leurs effets dans des cas semblables. Je partirai de ce point.

Que le public ne pense point que parce que je suis inspecteur de ces Bains je vais exalter leurs vertus et chercher à les faire considérer comme un remède universel : une pareille conduite serait peu digne d'un Médecin qui se respecte et qui sait ce qu'il doit à la science et à la vérité. A quoi serviraient d'ailleurs des louanges immodérées? Bien loin de tourner au profit de cet Etablissement, elles ne pourraient que lui nuire, et ne manqueraient point d'attirer le ridicule sur celui qui aurait pu consentir à les prodiguer. Loin de moi un étalage banal de merveilles ; je laisse au charlatanisme ce méprisable manége, et me fais un devoir sacré de ne pas sortir du cercle de l'observation.

Je divise mon opuscule en cinq parties : dans la première, je m'occupe de la statistique des Bains ; dans la seconde, de leurs propriétés chimiques et physiques; dans la troisième, de leurs effets sur l'économie animale; dans la quatrième, des maladies où ils sont indiqués; dans la cinquième seront consignées les observations.

NOTICE

SUR

LES EAUX THERMALES ET MINÉRALES DE RENNES.

STATISTIQUE.

L'ORIGINE des Bains de Rennes remonte à la plus haute antiquité. Astruc, Catel, Basville et Gensane les regardent comme les plus anciens de la province de Languedoc. Il est sans doute difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir à quel âge du monde ces sources sont sorties des entrailles de la terre : il en est de ces eaux comme de la plupart des eaux thermales en général; on ignore l'époque où elles ont commencé à sourdre. Leur apparition à la surface se rattache peut-être à quelque grande catastrophe du globe. Si l'opinion des géologues modernes, qui attribue la formation des montagnes à des redressemens successifs est fondée, ne serait-il pas probable que cette même force d'expansion qui secoua la terre contribua à les faire jaillir à la suite de ces immenses bouleversemens? Je n'aborderai point l'obscure antiquité : pour l'interroger avec quelque fruit, il faudrait posséder des matériaux et une érudition qui me manquent. On pourrait se livrer à bien de conjectures à ce sujet sans en retirer la moindre utilité. Qu'importe d'ailleurs de connaître l'origine d'une eau thermale? Cette notion ne serait-elle pas plus curieuse qu'utile? Il est bon néanmoins de reconnaître que l'antiquité d'une source minérale, et sur-tout son ancienne fréquentation, prouvent que ses propriétés ne sont pas insignifiantes, puisqu'elles ont soutenu l'épreuve de tant de siècles. Il répugnerait en effet de penser qu'une eau minérale, à laquelle on ne pourrait rapporter aucune guérison, eût jamais pu acquérir la moindre réputation. Et, comme le dit le professeur Fodéré, « il » est impossible que le monde se soit constamment trompé pen- » dant une longue suite de siècles, et il faut bien que des vertus » réelles aient été constatées dans ce genre de médicamens. »

Sous ce rapport, l'ancienneté des Bains de Rennes s'appuie sur un si grand nombre de témoignages, qu'il serait difficile de la contester. Les médailles celtiques qu'on y a découvertes attestent qu'ils ont été fréquentés même avant les Romains. Une infinité de médailles et d'inscriptions romaines, dont le propriétaire possède une vaste collection, plusieurs piscines antiques, sont autant de monumens qui prouvent que jadis les Romains, ou des peuples qui avaient leurs mœurs, sont venus y chercher un remède à leurs maux.

Ces Bains, connus sous le nom de Bains de Montferrand, sont situés dans le 4.me arrondissement de l'Aude, dans le ci-devant diocèse d'Aleth, à six lieues nord de Carcassonne, quinze nord-ouest de Narbonne, trois sud-est de Quillan, et trois sud-ouest de Caudiez.

Le village des bains est dans une gorge de montagnes très-resserrée. Une petite rivière, appelée la Salz, traverse presque tout le territoire de cette commune, et divise le village en deux parties. La majeure partie des maisons est adossée à la montagne qui est à l'*est* de la rivière, et dont la nature est argileuse, siliceuse et calcaire.

On trouve à Rennes cinq sources minérales : trois sont thermales, et deux froides. Les trois sources thermales portent le nom de *Bain fort*, *Bain de la Reine* et *Bain doux* ou des *Ladres*. Les deux sources froides ont reçu le nom d'*eau du Pont* et *du Cercle*.

Le *Bain fort* est situé dans une auberge de la partie du village qui est à la droite de la Salz. L'eau de cette source sourd dans un grand bassin d'environ dix pieds de longueur sur huit de largeur, d'où elle se distribue dans huit belles baignoires en pierre qui sont placées dans six cabinets bien agencés et d'un très-bon goût. A côté de ce bassin se trouvent différentes douches ascendantes, descendantes et en arrosoir, ainsi qu'un petit cabinet qui sert de bain de vapeur.

Chaque baignoire du Bain fort est munie de deux robinets, au moyen desquels on peut graduer la température selon le besoin des malades. L'eau froide, que fournit l'un des deux robinets, provient de la même source thermale, et renferme néanmoins les mêmes principes minéralisateurs : elle n'est que refroidie dans un bassin, où on la laisse séjourner exprès, afin de pouvoir tempérer celle du robinet, qui est à 41 degrés R.

Cet établissement étant situé dans un hôtel, offre aux bai-

gneurs l'avantage de pouvoir prendre les bains et douches sans sortir de la maison : circonstance extrêmement favorable, qui garantit le bon effet des douches en maintenant la transpiration qu'elles ont excitée, et dont la suppression brusque produit ordinairement de si mauvais effets.

Pour donner aux malades, dont la locomotion est pénible, toute espèce de soulagement, le propriétaire des bains va, cette année, établir dans son hôtel un service de baignoires ambulantes, en sorte que les baigneurs qui le désireront pourront prendre leurs bains sans sortir de leur appartement. Il est inutile de faire ressortir tout ce qu'offre d'avantageux une semblable mesure : les médecins, et sur-tout les malades, ne manqueront point de l'apprécier.

La source du *Bain de la Reine* (1) est située sur la rive gauche de la Salz, à deux cents pas environ du village. On y arrive par une belle allée de platanes et d'autres arbres assez touffus pour former un berceau de verdure. Cette source sourd dans un bassin, d'où elle se distribue par le moyen de neuf conduits dans six cabinets, dont trois ont deux baignoires et trois n'en ont qu'une.

Le propriétaire des Bains se propose d'augmenter le nombre des baignoires, et d'établir à chacune d'elles deux robinets, pour pouvoir mettre le bain au degré de température que l'on désirera. C'est une amélioration importante, qui donnera infiniment plus de latitude pour le traitement, puisqu'elle permettra de mieux traiter les maladies selon leur nature et leur degré, et d'avoir égard aux tempéramens des individus. J'en ai fait sentir assez la nécessité : aussi le propriétaire, jaloux de faire

---

(1) Il parait que cette source a été jadis très-fréquentée, puisqu'en l'an 7 le propriétaire ayant fait faire des déblaiemens pour des réparations, on trouva une voûte en pierre de taille, écroulée sur un bassin de 16 pieds de long sur 14 de large. Le fond de ce bassin était pavé en marbre blanc ; des lames d'un schiste noir, très-dur et d'un très-beau poli, en ornaient le tour. L'opinion vulgaire, dit M. Julia, est que le nom de *Bain de la Reine* lui vient de ce que la Reine Blanche fut guérie de la lèpre par le secours des eaux de cette source. L'on croit aussi que les ruines que l'on voit sur le rocher escarpé de la montagne connue sous le nom de Blanchefort, sont celles d'une forteresse qu'elle y fit bâtir, et qui porte son nom. Sans garantir la vérité de cette anecdote, je me contenterai d'observer qu'elle peut fort bien être vraie, puisque nous savons qu'à Cauterets la fontaine qu'on appelle *Roi*, doit son nom à Abarca, I.er Roi d'Arragon, qui en obtint une guérison complète, et que Marguerite, sœur de François I.er, donna son nom à celle dont elle faisait usage.

prospérer son établissement, m'a promis de la pratiquer, non-seulement au Bain de la Reine, mais encore au Bain doux.

A trois cents pas environ au-dessous du Bain de la Reine, toujours sur la rive gauche de la Salz, on trouve le *Bain doux*. Cette source jaillit à une élévation de 8 mètres au-dessus du niveau de la rivière. Cet établissement était jadis fort peu de chose sous le rapport du local, qui ne consistait qu'en quatre piscines. Aujourd'hui, indépendamment de ces quatre bassins, on y voit seize belles baignoires en pierre, placées dans dix cabinets séparés, extrêmement élégans, auxquels on arrive par une galerie magnifique qui fait l'admiration des amateurs d'architecture. Ces cabinets sont sur la même ligne; leur plus ou moins grand éloignement de la source produit une petite différence de température qui peut être appliquée aux besoins des malades. La température la plus élevée est à n.° 1, et va en diminuant jusqu'au n.° 10.

Au-dessous du Bain doux on trouve une piscine où la classe indigente se baigne gratuitement.

Les deux sources froides sont celles qui sont les plus éloignées du village. *L'eau du Cercle* en est à une distance d'environ 500 mètres, dans la direction du sud-ouest. Le chemin qui y conduit est fort montueux : il demanderait quelques embellissemens.

La source *du Pont* est au nord du village, non loin de la source du Bain doux. On y arrive par un très-beau chemin : ces deux sources ont besoin de quelques réparations pour rendre leur accès plus facile à ceux qui les fréquentent.

Le village de Rennes offre une population de 500 âmes. Il s'agrandit tous les jours; chaque année y voit élever des édifices nouveaux. On y trouve plusieurs hôtels, et tous rivalisent de soins et de zèle pour contenter les étrangers. La vie animale y est excellente; le gibier, les végétaux et les meilleurs fruits y abondent. Le voisinage de Limoux, d'Aleth, de Caudiez, de Quillan, sert à procurer à ces bains tous les agrémens de la vie. La température est de 26 à 27 degrés pendant la saison.

Les alentours de Rennes sont délicieux pour les amateurs des sites pittoresques. Soit qu'on s'égare dans ses vallons ombragés et tortueux, soit qu'on gravisse ses montagnes, on trouve toujours à admirer quelque chose de cette belle nature, qui pour être agreste n'en parle pas moins à l'âme de celui qui

la contemple. On ne peut pas y faire un pas qu'on n'y trouve quelques témoignages des révolutions du globe. Une quantité prodigieuse de coquillages pétrifiés, tels que des *turbinites* de diverses sortes, des *ursins*, des *ammonites*, des *bivalves*, des traces de mines de fer, de houille, de plomb sulfaté, de plomb vert et de plombagine; voilà ce que l'on remarque facilement sur ces montagnes, dont l'aspect crayeux annonce des terrains de seconde formation (1).

La réputation des Bains de Rennes est établie depuis long-temps : elle ne fait que s'accroître par les nombreuses guérisons de ces maladies chroniques contre lesquelles avaient échoué les traitemens les plus énergiques. Il s'y rend, chaque année, depuis le mois de mai jusqu'au mois d'octobre, un grand nombre de personnes de Toulouse, de Castelnaudary, de Carcassonne, de Béziers, de Narbonne, de Montpellier, de Castres, d'Albi, et de quelques autres villes plus éloignées. Cet établissement prospère d'une manière si sensible, que le propriétaire, encouragé par un revenu considérable, peut se livrer à de nouvelles améliorations. Jadis le chemin de Rennes était si mauvais, qu'il ne permettait d'y aller qu'à cheval. Depuis plusieurs années (grâces au gouvernement qui protége tous les objets d'utilité publique), on peut s'y transporter en voiture sans courir le moindre danger. Un projet, dont l'exécution est déjà commencée, va agrandir encore la prospérité de cet établissement. Une grande route, qu'on trace actuellement, et qui, d'après le plan, part de Narbonne et se dirige dans les Corbières, doit se joindre au chemin de Rennes, à une distance de demi-lieue des Bains, pour être continuée ensuite du côté de Foix. Cette route ne peut qu'être très-favorable à nos Bains, en les faisant ainsi communiquer directement avec les départemens du midi. Il en résultera que les personnes à qui il fallait deux jours pour venir de Narbonne à Rennes, pourront faire ce trajet dans un seul jour.

Les travaux de cette nouvelle route sont assez avancés du côté de Couiza pour que les voitures de Rennes puissent y être établies au mois de mai de l'année prochaine.

---

(1) Le célèbre M. Marcel de Serres, que son amour pour la géognosie a porté à visiter ces lieux, doit publier un article sur ce pays. Comme je ne doute point qu'il ne soit rempli d'intérêt, je regrette de ne pas le connaître pour pouvoir en faire mention en cette occasion.

PROPRIÉTÉS

PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

Au nombre des causes qui ont pu retarder la thérapeutique des eaux thermales, on doit compter cette ignorance profonde où l'on a été pendant plusieurs siècles de leurs principes chimiques. Cette incertitude où étaient les Médecins au sujet de leurs élémens constituans, devait nécessairement les éloigner de les appliquer aux traitemens des maladies. Les eaux thermales de Rennes n'avaient pas échappé à cette mauvaise influence, puisqu'au milieu des beaux progrès de la chimie moderne, elles n'étaient connues des Médecins et du public que par les guérisons qu'elles opéraient et qui retentissaient dans les contrées voisines. Leur renommée, pour ne pas rester stationnaire, avait besoin de s'appuyer sur la connaissance de leurs principes minéralisateurs. Aussi le propriétaire de ce bel et utile Etablissement sentit la nécessité de les faire constater d'une manière positive. Pour mieux remplir ce but, il eut l'heureuse idée de s'adresser au Nestor de la chimie française, à M. le Comte de Bertholet; ce savant chargea de cette opération son digne élève, M. Julia, alors Professeur adjoint et Préparateur en chef de chimie pharmaceutique à Paris (1), et M. Dominique Reboulh, Pharmacien chimiste à Carcassonne, Membre de plusieurs Sociétés savantes. Ce fut le 12 fructidor an 13, que ces messieurs se rendirent sur les lieux à Rennes. Le résultat de leurs expériences fut l'objet de deux mémoires qui sont consignés dans le tome 56 des Annales de chimie et dans les journaux de médecine de Montpellier et de Paris. Je vais rapporter leur propre analyse.

Propriétés physiques. Les eaux des cinq sources sont claires et incolores. Les trois sources thermales sont remarquables par leur abondance. L'eau du *Cercle* exhale cette odeur forte qui caractérise les eaux ferrugineuses; celle du Bain *doux* répand une odeur hépatique qui devient sensible sur-tout lorsqu'on vide les bassins. Les eaux des trois autres sources sont

(1) Aujourd'hui Professeur de chimie médicale à Paris.

inodores. Exposée à l'action de l'air, l'eau du Cercle donne un précipité de carbonate de chaux. Ces eaux diffèrent par leur saveur; celle du Bain *fort* s'annonce par une amertume légère; on reconnaît celle du Cercle à sa saveur très-styptique et un peu acide; celle de la Reine est austère; celle du Bain doux est d'une amertume prononcée; celle du Pont est fade. L'eau du Bain fort laisse échapper à la source des bulles de gaz acide carbonique (1).

Voici la température des trois sources thermales, estimée au thermomètre de Réaumur: Bain fort, 41°; Bain de la Reine, 53°; Bain doux, 52°.

ANALYSE CHIMIQUE. — Il résulte des expériences faites sur les lieux par MM. Julia et Reboulh, que

40 kilogrammes d'eau du *Bain fort* sont composés de

Gaz acide carbonique.	2	décimètres cubes.
Muriate de magnésie.	26	grammes 6 décigr.
——— de chaux.	5	»
——— de soude.	2	5
Sulfate de chaux.	11	5
Carbonate de magnésie.	9	5
——— de chaux.	8	5
——— de fer.	4	5
Substance siliceuse.	»	3
Perte..	»	4
	68	grammes ».

(1) J'ai remarqué qu'il se dégageait un plus grand nombre de bulles de ce gaz pendant les jours d'orage. M. Patissier, dans son Manuel des eaux minérales de France, paraît attribuer ce phénomène à l'électricité lorsqu'il dit : « Beaucoup de Médecins chargés de l'inspection des eaux minérales » ont remarqué que l'électricité de l'atmosphère a une influence physique » très-sensible sur quelques sources minérales. Certains bassins bouillonnent » lorsque le tonnerre gronde, tandis qu'ils restent tranquilles et sans mouve- » ment sous un ciel ordinaire. » J'ignore sur quels faits le Médecin distingué que je viens de citer peut baser son assertion. Est-il bien positif que le fluide électrique entre pour quelque chose dans ce phénomène, qui s'explique d'ailleurs par une pression moindre de l'air atmosphérique, ordinairement plus léger aux approches des orages, ainsi que l'indique le baromètre : explication physique que M. Patissier n'ignore pas assurément. J'ai observé aussi que ces trois sources thermales, quoique pourvues d'un degré considérable de chaleur, n'entrent pas plus vite en ébullition que l'eau commune ; qu'elles se refroidissent plus lentement; qu'elles rendent aux végétaux fanés leur couleur et leur fraîcheur, et qu'on peut les boire à une température au degré de laquelle on ne pourrait point supporter les eaux ordinaires.

40 kilogrammes du *Bain doux*, dit *des Ladres*, sont composés de

Gaz acide carbonique.	6 décimètres cubes.	
Muriate de chaux.	23 grammes	» décigr.
——— de magnésie..	10	»
——— de soude.	8	»
Sulfate de chaux..	8	5
Carbonate de chaux.	2	2
——— de magnésie..	»	8
——— de fer..	3	»
Silice.	»	2
Perte....	»	3

40 kilogrammes d'eau du *Bain de la Reine*, sont composés de

Gaz acide carbonique.	16 centimètres cubes.	
Muriate de magnésie..	11 grammes	6 décigr.
——— de chaux..	5	»
——— de soude..	12	»
Sulfate de chaux.	14	5
Carbonate de magnésie..	9	»
——— de chaux..	4	»
——— de fer.	3	5
Perte.	»	4
	60 grammes.	

40 kilogrammes d'eau du *Cercle*, sont composées de

Gaz acide carbonique, quantité indéterminée.

Muriate de magnésie.	5 grammes	3 décigr.
——— de soude.	2	6
Sulfate de magnésie.	4	»
——— de chaux.	1	5
——— de fer.	2	5
Perte.	»	1
	32 grammes.	

40 kilogrammes d'eau du *Pont*, sont composées de

Gaz acide carbonique, quantité indéterminée.

Muriate de magnésie.	5 grammes	3 décigr.
——— de soude.	2	6
Sulfate de magnésie.	4	»
——— de chaux.	1	5
——— de fer.	2	5
Perte..	»	1
	22 grammes.	

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des principes constituans des Eaux minérales de Rennes, d'après les analyses faites par MM. Julia et Reboulh.

EAU DU	QUANTITÉ d'eau analysée.	GAZ acide carbonique.	CARBONATES DE Chaux.	Magnésie.	Fer.	MURIATES DE Chaux.	Magnésie.	Soude.	SULFATES DE Chaux.	Magnésie.	SILICE.	PERTE.	QUANTITÉ de principes constituans.
			gram. déc.										
Bain fort. . . .	40 kil.	2 décim. cub.	8. 2.	9. 5.	4. 5.	5.	26. 6.	2. 5.	11. »	»	0. 3.	0. 4.	68 gram.
Bain doux. . . .	40.	6 centim. cub.	2. 2.	» 8.	3. »	23.	10. »	8. »	8. 5.	»	0. 2.	0. 3.	56.
Bain de la Reine.	40.	16 centim. cub.	4. »	9. »	3. 5.	5.	11. 6.	12. »	14. 5.	»	» »	0. 4.	60.
Cercle.	40.	17 centim. cub.	2. »	3. »	6. »	»	8. »	» »	5. »	6.	1. 1.	1. »	32.
Pont.	40.	Quantité indéterminée.	1. 5.	4. »	2. 5.	»	5. 3.	2. »	2. 6.	4.	» »	1. »	22.

Depuis que MM. Julia et Reboulh ont procédé à cette analyse, la température des Bains de Rennes n'a point changé, ainsi que j'ai pu m'en convaincre avec le thermomètre. Les trois sources coulent aussi avec la même abondance; celle du Bain fort et du Bain doux pourraient faire aller une petite usine.

Pour ce qui regarde les principes minéralisateurs, il est vrai de dire qu'ils n'ont pas été soumis à une nouvelle analyse; mais les propriétés physiques de ces eaux, soit pour la couleur, soit pour la saveur, soit pour la température, étant les mêmes, il est plus que probable que leurs principes constituans n'ont point varié.

Il est vraiment prodigieux de voir cette chaleur et cette quantité de liquide ne jamais varier, quelles que soient les pluies et la sécheresse, néanmoins on n'est pas aussi étonné de ce phénomène de la nature, quand on réfléchit à la profondeur immense d'où surgissent les eaux thermales. En se basant sur l'opinion de plusieurs géologues modernes, de M. Arago, de M. Cordier, inspecteur des mines, et de M. d'Aubuisson de Voisins, sur la chaleur interne du globe, on pourrait préjuger, d'après le degré de température d'une eau thermale, de quelle profondeur elle tire son origine. Ainsi, d'après M. d'Aubuisson de Voisins (1) qui assure que la température du globe croît d'environ un degré du thermomètre centigrade par 35 mètres d'enfoncement, on pourrait présumer que notre source du Bain fort, qui a une température de 41° R., provient d'une profondeur de 1680 mètres, et même au dessus, en tenant compte de la diminution du calorique au fur et à mesure que l'eau s'élève à la surface.

On a créé un grand nombre d'hypothèses sur les causes de la chaleur des eaux thermales. Les uns ont eu recours pour l'expliquer à un *second soleil que Dieu par sa providence a caché dans le sein de la terre* (Jacques Callet); à la combinaison d'*un acide et d'un alcali* (Salaignac); à la décomposition des pyrites qui imprègnent quelquefois les terrains environnant les sources (Ettmuller, Valmont de Bomare, Frédéric Hoffmann); au voisinage des volcans (Buffon); enfin au fluide électrique (Francklin). De toutes ces hypothèses, la plus ancienne, celle d'Empédocle qui admettait dans l'intérieur de la terre un *feu central* qui communiquait aux eaux la chaleur,

---

(1) Traité de Géognosie, 1828.

me paraît la moins attaquable puisqu'elle renferme une idée qui se trouve précisément en rapport avec l'expérience de nos géologues modernes sur l'augmentation de la température à mesure qu'on s'enfonce dans les entrailles de la terre. Ainsi l'opinion du philosophe, que vingt-quatre siècles séparent de notre époque, me paraît prévaloir sur celle de plusieurs physiciens modernes. En effet, un feu central, toujours le même, n'est-il pas une circonstance physique qui explique le mieux cette chaleur constante des eaux thermales? Ce feu central n'est pas aussi chimérique qu'on a bien voulu le dire; ne trouve-t-on pas des preuves de son existence dans le fait géologique que je viens de citer? A quoi pourrait-on, je le demande, attribuer cette augmentation progressive du calorique, à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du globe, si ce n'est au rapprochement plus ou moins grand de ce prétendu feu central. Toutes les autres hypothèses sur la chaleur des eaux thermales ont été réfutées d'une manière victorieuse. L'influence des combinaisons chimiques rend-elle compte de cette chaleur constante, lorsqu'on trouve ces mêmes combinaisons dans une eau thermale dont la température est différente?

Pourquoi voit-on enfin tant de variétés de température dans les eaux thermales? l'expérience d'Arago et des autres géologues est là, je le répète, pour tout résoudre.

Quoique j'aie fait une application de cette opinion des géologues modernes sur la température du globe à la chaleur des eaux thermales, je ne prétends point soutenir que celles-ci la reçoivent toute exclusivement de la terre, et qu'il ne se dégage aucun principe calorifique des différens sels, lors de leur action et réaction chimiques dans ces vastes cavernes remplies de gaz de fluide électrique et de vapeurs : il ne m'appartient point de traiter cette question.

EFFETS DES BAINS DE RENNES
SUR L'ÉCONOMIE ANIMALE.

Bain doux. — ON éprouve dans ce Bain une chaleur douce, agréable, un sentiment de bien-être délicieux. Le pouls est à peu près normal pendant une grande partie de la durée de l'immersion; il est bon néanmoins de remarquer qu'il présente quelque pulsation de plus par minute pendant le premier quart d'heure qui succède à l'immersion; différence qu'on peut attribuer autant à la première impression de ce bain sur l'économie animale qu'au mouvement du corps résultant des préparatifs pour y entrer.

La peau y devient douce, onctueuse; point d'accélération ni de gêne dans la respiration; urines fréquentes et faciles; un peu de moiteur après l'immersion dans ce bain; la peau est un peu plus colorée; on éprouve un sentiment d'expansion dans la région épigastrique et une plus grande souplesse dans les mouvemens musculaires; ce qui constitue un état agréable de tout l'organisme, qui se prolonge pendant une partie de la journée. Il est arrivé souvent aux hypocondriaques, aux femmes hystériques d'y être entrés avec du malaise et de l'inquiétude, avec un sentiment de resserrement, de constriction dans toute la région abdominale, et d'en être sortis calmes et allégés du grand poids qui les accablait.

Bain de la Reine. — Une légère accélération dans le pouls pendant toute la durée de l'immersion, un peu plus de rougeur à la peau, une transpiration plus prononcée, sont la seule différence qu'on observe entre les effets immédiats de ce bain et ceux du précédent.

Bain fort. — On éprouve dans ce Bain une forte chaleur, une accélération sensible dans le pouls et dans la respiration; la peau rougit; une sueur abondante se déclare; on ne peut rester guère plus d'un quart d'heure dans ce Bain, à sa température naturelle; aussi ne le prend-on à ce degré qu'en immersion partielle et en douches : pour le prendre en immersion générale, on est dans l'habitude de modifier sa température avec l'eau de la même source refroidie. Pris de cette manière, il

porte assez fortement à la peau et produit des efflorescences cutanées qui sont ordinairement avantageuses.

Les eaux et Bains de Rennes agissent principalement sur les sécrétions et excrétions; ils sont ordinairement diurétiques et diaphorétiques. Leur mode d'action n'est pas le même chez tous les individus. Chez les uns ils amènent la solution des maladies par un flux abondant d'urine; chez les autres, par des sueurs abondantes : ces deux excrétions étant physiologiquement opposées, il est très-rare qu'elles aient lieu en même temps; mais on les voit alterner chez les mêmes individus sous l'influence du traitement thermal.

L'action de ces trois sources thermales sur l'économie animale peut se réduire à l'excitation (1) de l'organisme: aussi sont-elles un moyen thérapeutique des plus précieux dans le traitement des maladies chroniques. Bordeu, Dumas, Pinel, ont suffisam-

---

(1) Je ne prétends point définir par ce mot toute l'action des eaux thermales de Rennes sur l'économie animale. Il faut le reconnaître, il y a en elles quelque chose de spécifique dont il est impossible de se rendre compte : c'est sans doute à ce principe inconnu qu'il faut attribuer quelques guérisons extraordinaires qu'il n'est pas donné aux médicamens d'opérer. Voyez ce rhumatisant (je cite le rhumatisme, parce que c'est de toutes les maladies celle que nos bains guérissent le plus fréquemment) entièrement perclus de ses membres, dont le corps douloureux lui a permis à peine de se faire transporter, à qui la médecine la plus éclairée a prodigué tous ses soins: comment se fait-il qu'après quelques immersions dans nos bains, il ait pu recouvrer l'usage de ses membres, cette précieuse faculté locomotrice qu'il paraissait avoir perdue pour toujours? Quel est l'agent supérieur qui a pu dissiper, en si peu de temps, le gonflement de ses articulations, et calmer des douleurs atroces qui ne lui permettaient point de goûter un instant de sommeil? Est-ce par *excitation* que nos bains ont agi sur lui si rapidement? mais ce malade avait été excité par plusieurs moyens thérapeutiques, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; il avait même fait usage des Bains chauds, des Bains minéraux factices, et toujours inutilement. Seraient-ce les carbonates de chaux, de magnésie et de fer; les sulfates de chaux, de magnésie, et de soude, qui auraient opéré ce changement, ou bien ce calorique particulier, ce fluide électrique, ces principes fugaces qui échappent à l'analyse? N'est-il pas probable que c'est à la réunion de tous ces principes, et sur-tout au degré de leur combinaison qu'il faut rapporter ces grands effets sur l'économie animale? Mais il faut convenir que nos eaux, comme quelques eaux thermales, ont une action spécifique qu'il nous est impossible de caractériser: c'est sans doute ce qui faisait dire au célèbre Chaptal, en parlant de l'analyse des eaux thermales, *qu'on ne pouvait qu'analyser le cadavre de ces liquides*. Qui ne rend pas justice à la chimie moderne? qui ne reconnait et n'admire point ses immenses progrès? Avouons-le néanmoins, elle ne nous a point encore appris quelle était la nature de ce principe qui, dans ces sortes de cas, modifie la sensibilité d'une manière si rapide : tant il est vrai que dans les profondes entrailles de la terre, comme dans les hautes régions de l'atmosphère, il y a une chimie et des laboratoires que l'intelligence humaine ne peut pas pénétrer.

ment démontré que la solution de ces maladies ne peut souvent s'opérer qu'à l'aide de mouvemens fébriles.

Si l'excitation des eaux thermales est un agent puissant qui s'offre au médecin dans le traitement des maladies chroniques, il faut reconnaître qu'il importe d'en bien diriger l'emploi, et sur-tout d'en faire une application rationnelle pour en retirer un bon effet : il n'est pas moins essentiel de graduer cette excitation. On peut dire que, sous ce rapport, l'Etablissement thermal de Rennes offre un avantage immense en réunissant dans le même lieu trois sources thermales, qui, avec leur différence d'action sur l'économie animale, permettent d'agir avec cette progression qu'il importe d'observer. Ainsi une maladie chronique, qui pourrait être sensiblement aggravée si on l'attaquait de prime abord par le Bain fort, pourra être combattue avec succès en débutant par le Bain doux, passant ensuite au Bain de la Reine, et en arrivant ainsi progressivement au Bain fort. C'est au Médecin inspecteur, ou aux Médecins qui ordonnent les bains, à juger quel est le degré d'excitation qui doit être employé, selon la nature et la période de la maladie.

CONSIDÉRATIONS THÉRAPEUTIQUES SUR LES EAUX THERMALES DE RENNES.

L'examen de l'action des eaux thermales de Rennes sur l'économie animale fait pressentir quelle doit être leur influence dans le traitement des maladies chroniques. Puisqu'il est démontré que leurs principaux effets sont d'exciter les excrétions, de porter à la périphérie, il est naturel de les regarder comme très-propres à combattre des affections qui tiennent le plus souvent au dérangement de ces importantes fonctions. En un mot, si l'on remarque que plusieurs maladies chroniques se terminent par résolution, par des évacuations, par des éruptions, on doit se convaincre facilement de l'utilité que promet un agent thérapeutique qui réunit les conditions nécessaires pour préparer et produire ces divers modes de solution.

Les eaux thermales de Rennes sont classées par plusieurs Médecins parmi celles qui sont les plus énergiques dans le traitement des maladies chroniques. M. Bouillon-Lagrange dans son *Essai sur les Eaux minérales*, M. Patissier dans son intéressant *Manuel*, le célèbre Alibert dans sa *Matière*

médicale, et tout récemment dans son *Précis historique sur les Eaux minérales de la France*, ont donné chacun un article sur ces eaux.

Je vais examiner, d'abord d'une manière générale, quelles sont les maladies contre lesquelles on peut employer les eaux de nós cinq sources avec quelque probabilité de succès : je me livrerai plus loin à l'examen particulier de quelques maladies.

Il semble au premier abord que l'analyse chimique, en nous faisant connaître les principes constituans d'une eau thermale, soit parvenue à nous donner une connaissance parfaite de ses propriétés thérapeutiques. A la vérité, nous voyons assez constamment celle-ci se trouver en rapport avec les principes minéralisateurs. Mais comment se fait-il qu'une eau minérale artificielle, qui contient exactement les mêmes substances que l'analyse chimique a démontrées dans une eau minérale naturelle, ne produise point les mêmes effets que cette dernière sur l'économie animale? Il existe donc dans les eaux minérales naturelles des principes que la chimie ne peut pas découvrir, et d'autres qu'elle ne peut reproduire dans leur intégrité (par la synthèse) après les avoir décomposés. L'art, avec toutes ses ressources, pourrait-il arriver à imiter ce degré de combinaison du gaz acide carbonique avec l'eau à la température de 41 degrés R. Ainsi qu'on le remarque à notre source du *Bain fort*, parviendrait-il avec de la gélatine à remplacer l'onctuosité particulière de la source du *Bain doux*; et pourrait-il, avec les mêmes substances, par le simple jeu des combinaisons, produire sur-tout ce même degré de calorique?

Puisque l'examen des principes chimiques des eaux minérales ne suffit point pour en indiquer tous les effets sur l'économie animale, faut-il nécessairement recourir à l'expérience pour nous éclairer à ce sujet. Elle seule, en nous fixant sur les résultats obtenus, peut nous conduire à des déductions plus ou moins justes.

Bain doux. — L'eau du bain doux est douce et onctueuse; on y éprouve un bien-être sensible : il produit ordinairement une douce expansion des forces vitales. Cette propriété de porter doucement du centre à la circonférence, rend ce bain extrêmement précieux dans ces sortes d'excitations organiques, que laissent quelquefois les maladies aiguës, dans quelques espèces de catarrhe pulmonaire chronique, dans certaines névralgies, le spasme de l'estomac, la gastralgie, dans le vomissement

nerveux, dans le rhumatisme. En un mot, le Bain doux convient toutes les fois qu'il faut légèrement toniser, et que l'on a à craindre une forte excitation. On s'en trouve bien, comme moyen préparatoire, dans le rhumatisme chronique, avant de passer à l'emploi du Bain de la Reine et du Bain fort, qui sont plus énergiques.

La propriété qu'a le Bain doux d'agir sur le système cutané par son onctuosité, doit le faire recommander dans le traitement des maladies de la peau et de différentes éruptions chroniques.

M. Alibert, qui, dans son excellent *Précis des Eaux minérales*, classe celles de Rennes au premier rang des eaux thermales ferrugineuses, préconise particulièrement le Bain doux. « J'ai été consulté, dit le célèbre professeur de l'école » de Paris, par un négociant de la Province, qui a trouvé, » dans l'emploi du Bain doux de Rennes, un soulagement qu'il » avait cherché inutilement aux Pyrénées, pour un *prurigo* » *formicans*, devenu très-incommode dans sa vieillesse. Nul » doute que cette source ne soit particulièrement favorable au » traitement de l'*ichtiose* (excroissances squammeuses), et des » affections herpétiques qui altèrent plus ou moins les fonctions » exhalantes de la peau. »

Plusieurs observations analogues viennent fortifier le témoignage déjà bien précieux de M. Alibert. J'ai vu la même source produire une guérison bien remarquable chez un jeune tisserand de l'hospice de Limoux; celle d'une affection cutanée qui occupait toute la surface du corps, et qui, par son aspect hideux, ressemblait à la lèpre des anciens. Ce jeune homme, âgé de 25 ans, d'un tempérament un peu lymphatique et d'une forte constitution, fut attaqué spontanément de cette maladie, à la suite de quelques émotions qui avaient excité son moral. L'explosion sur la peau fut si forte et si générale, que tout son corps, même le visage et le cuir chevelu, furent couverts en peu de temps d'une croûte épaisse, d'où découlait en abondance une humeur épaisse, jaune, visqueuse et fétide. Le traitement qu'on lui avait fait suivre à l'hospice, avait contribué à diminuer un peu la gravité de cette affection : les bains domestiques, les remèdes prétendus dépuratifs, avaient cependant échoué contre cette horrible maladie. Comme elle se montrait si rebelle, il fut décidé que le malade serait envoyé aux Bains de Rennes. Une trentaine de Bains, pris à la source

du Bain doux, déterminèrent une guérison complète. J'ai vu depuis ce jeune homme et l'ai observé attentivement; rien n'a reparu, quoique trois années se soient écoulées depuis l'apparition de sa maladie.

Le Bain doux est employé encore avec beaucoup d'efficacité contre certaines suppressions menstruelles, sur-tout chez les tempéramens lymphatiques.

Lorsque l'irritation des organes pulmonaires est consécutive, qu'elle est réellement dépendante de l'aménorrhée, le Bain doux, pris en demi-bain, a été couronné souvent du plus grand succès, en rétablissant le flux menstruel. Le Bain doux convient dans les anciens flux diarrhoïques, accompagnés d'une certaine excitation de la muqueuse intestinale, dans les leucorrhées ou fleurs blanches, dans le catarrhe vésical chronique, sur-tout après que les anti-phlogistiques ont été employés, et qu'ils ne peuvent plus être continués à cause de l'atonie.

Les militaires atteints de douleurs vagues à la suite des fatigues de la guerre et de la mauvaise influence des bivouacs humides, peuvent espérer de trouver dans le Bain doux un soulagement à leurs maux. Je pourrais citer à ce sujet un Pair de France, un Général distingué par ses talens et sa valeur, qui, après avoir réussi à calmer, par l'usage de ce Bain, de douloureuses et honorables blessures, revient chaque année s'y baigner, autant pour y puiser de nouvelles forces que pour lui payer un tribut de reconnaissance.

Nous devons reconnaître aussi à la source du Bain doux une action fondante et résolutive, qu'on peut appliquer avantageusement aux engorgemens glanduleux, à certains empâtemens lymphatiques. Je citerai là-dessus une observation que le célèbre M. Chrestien m'a fait l'honneur de me transmettre. « Un homme fort et vigoureux, montant souvent à cheval » dans sa jeunesse, s'était froissé plusieurs fois le testicule » gauche, sans qu'il en fût résulté d'autre accident fâcheux » que la douleur du moment. Dans un âge avancé, et, sans » nouvelle cause externe, un gonflement considérable se manifesta dans ce testicule, qui faisait éprouver parfois de la » douleur; il offrait beaucoup de dureté; aucun remède n'avait » été employé; on s'était borné à l'usage d'un suspensoir. Le » Docteur Chrestien consulté, conseilla les Bains de Rennes, » où le sujet se rendit en 1827. Après quinze bains, pris à la » source du Bain doux, il éprouva quelques élancemens dans

» la partie affectée, ce qui lui fit abandonner Rennes (1). Mais » en peu de temps, après être rendu chez lui, il survint une » diminution dans le testicule malade, qui, dans l'espace de » quelques semaines, eut repris son volume ordinaire. »

Prise en boisson, l'eau du Bain doux facilite les sécrétions et excrétions, sur-tout celles de l'urine, convient dans les obstructions du foie et de ses dépendances, dans la gravelle.

Bain de la Reine. — Quoique les propriétés physiques et chimiques de cette source diffèrent peu de celles du Bain doux, elles sont cependant différentes sous le rapport de leur énergie médicinale. « Moins d'un millième de substance ajoutée » ou soustraite dans une composition y produit des change- » mens de propriété notables ; faut-il donc s'étonner si des » sources d'eaux thermales identiques, au dire de l'analyse, » diffèrent en vertus médicinales (Guiton-Morveau). » Il s'agit ici de plus d'un millième de principes minéralisateurs. L'analyse chimique a trouvé dans cette source une plus grande quantité de gaz acide carbonique, de muriate de magnésie, de muriate de soude et de sulfate de chaux, qu'elle n'en a découvert dans le Bain doux. Aussi l'expérience a prouvé que ses propriétés médicamenteuses sont un peu plus énergiques : nous l'avons vu souvent vaincre quelques maladies atoniques que le Bain doux n'avait pu détruire.

Le Professeur Alibert, dont le témoignage est trop avantageux pour que je ne me plaise point à le recueillir toutes les fois que j'en aurai l'occasion, dit, dans son *Précis des Eaux minérales* : « Les personnes douées d'une constitution frêle et » délicate ; les femmes atteintes de spasme, d'atonie dans les » forces de l'estomac, d'accidens chlorotiques, d'aménorrhée, » profitent particulièrement des effets salutaires du Bain de la » Reine. » Ce Bain convient principalement dans les maladies du système lymphatique, dans les engorgemens glanduleux, et en général lorsqu'il faut exciter les excrétions. Je l'ai vu réussir assez souvent dans l'œdème des membres abdominaux, qui survient quelquefois à la suite des maladies aiguës, opiniâtres.

(1) J'ai remarqué fréquemment que des douleurs sourdes dans les organes s'exaspéraient, prenaient presque un caractère aigu sous l'influence des bains : cette circonstance, bien loin de décourager les malades, doit ranimer leur espoir, et être considérée souvent comme un signe précurseur de guérison. N'est-ce pas là une nouvelle preuve que les eaux minérales ne peuvent triompher des maladies lentes qu'en modifiant les propriétés vitales par une véritable action perturbatrice ?

En 1828, une personne de Toulouse, âgée de 45 ans, se rendit à nos Bains pour un engorgement de la jambe droite, à la suite d'une maladie aiguë fort grave, et que j'ai regardée comme une *gastro-entérite*, d'après la description que m'en fit le malade. Cet engorgement n'offrait point précisément le caractère de l'œdème : il résistait à la pression; la couleur de la peau était très-bonne : c'était plutôt une induration du tissu cellulaire. Cette affection durait depuis trois mois, et avait résisté à un traitement antiphlogistique, aux émolliens, aux résolutifs, aux toniques et au bandage contentif. Trente bains de la Reine dissipèrent progressivement cet engorgement, qui s'était montré rebelle aux moyens internes et externes les plus puissans. Le malade me fit remarquer que chaque bain avait été suivi d'un flux abondant d'urine, et que ses jambes avaient transpiré abondamment pendant plusieurs nuits.

Bain fort. — Une température élevée et une plus grande quantité de principes minéralisateurs donne à cette source sur les précédentes une supériorité d'action qui n'est pas douteuse. Il n'est donc pas extraordinaire qu'avec une si grande richesse d'agens toniques ce Bain produise de nombreuses guérisons toutes les fois qu'il faut résoudre, toniser, activer les excrétions, porter fortement à la périphérie, combattre l'inertie du système lymphatique. L'expérience a prouvé et prouve encore tous les jours que les affections rhumatismales chroniques, accompagnées d'engourdissement, de torpeur et d'engorgement dans les articulations, résistent rarement aux propriétés énergiques de cette eau thermale employée, soit en bains, soit en douches.

« Le Bain fort, dit le célèbre Alibert, (qui dans un ouvrage récent a prononcé la plus sévère impartialité sur les eaux thermales du royaume), est spécialement réservé pour les maladies chroniques invétérées qui ne cèdent qu'à des perturbations énergiques. Les vieux militaires perclus de rhumatismes ou de paralysie à la suite de vieilles blessures, pourraient y trouver le même avantage qu'à Bourbon-l'Archambault. Sous le double rapport de la température et des principes minéralisateurs, le principe ferrugineux qui les imprègne est un tonique précieux qui peut amener des crises très-favorables » (1).

---

(1) Cette opinion de M. Alibert sur les effets salutaires du Bain fort dans le traitement des anciennes blessures de militaires, a été si souvent justifiée

Le Bain fort en immersion ou en douches a la propriété de dissiper les empâtemens lymphatiques, et réussit quelquefois dans les tumeurs blanches des articulations. Ses propriétés éminemment fondantes et toniques le rendent précieux lorsqu'il y a faiblesse des muscles, atonie, insensibilité des fibres nerveuses et dans les fausses ankiloses. J'ai vu souvent l'eau de cette source prise en bains ou en douches, faire cesser assez promptement l'engourdissement et la gêne des articulations. Je citerai à ce sujet un fait de guérison fort remarquable d'une torpeur musculaire que m'a transmise un des plus célèbres praticiens de Montpellier, le Docteur Chrestien, et dont il est lui-même l'objet.

« La torpeur musculaire (m'écrit cet illustre Médecin dans » une lettre dont il a bien voulu m'honorer) qui m'empêchait » de porter le bras droit à la tête, de mettre mon bonnet, de » placer ma cravate, n'existe plus depuis que j'ai fait usage » des Bains de Rennes. Voici mon histoire : Je suis sujet, il y » a une trentaine d'années, à un rhumatisme vague léger. » Jamais je n'en avais souffert au bras droit. Au mois de » janvier 1826, je fis un voyage dans l'Aveyron; ma voiture » avait neuf pouces de voie de moins que la voie ordinaire. » Obligé de passer dans un chemin de traverse, hérissé de » rochers et dont la voie était beaucoup plus large que » celle de ma voiture dont les roues étaient basses; l'une » se trouvait constamment dans l'ornière et l'autre sur les » rochers; comme je craignais de verser à chaque pas, je » m'appuyais sur le panneau droit, celui qui penchait, pour » ne pas me tordre le cou si la voiture eût versé. Dans cette » position pénible, je reçus un nombre incalculable de coups » sur le muscle *deltoïde* qui frappait à chaque instant sur

---

par l'expérience, qu'elle m'a suggéré l'idée de signaler au Gouvernement l'avantage immense qu'il trouverait à y fonder un établissement militaire. Il est d'abord positif que ces eaux thermales, et notamment le Bain fort, sont extrêmement indiquées dans les anciennes blessures, dans les douleurs chroniques, provenant de l'humidité et des variations atmosphériques; en second lieu, ces sources sont extrêmement abondantes et peuvent alimenter un grand nombre de baignoires; d'un autre côté, ces Bains étant de tous ceux des Pyrénées les plus rapprochés des départemens du midi, le Gouvernement trouverait, ce me semble, une grande économie à y envoyer les militaires qui y sont stationnés, et pourrait leur éviter par là les fatigues d'une longue route. Cette considération est si importante pour les militaires malades, qu'elle ne peut manquer d'être appréciée par Son Exc. le Ministre de la guerre, qui fait tout pour améliorer leur sort.

» un des cerceaux de la capote. Pendant près de huit heures,
» je fus dans cette situation souffrante. De retour à Montpel-
» lier, j'éprouvai un peu de fatigue au haut du bras ; après
» quelques jours, des douleurs violentes se déclarèrent dans
» cette partie ; des cataplasmes émolliens, des sangsues, des
» topiques résolutifs furent inutilement employés. Pendant près
» de cinq mois, j'ai éprouvé des souffrances fortes avec impos-
» sibilité de me servir de ce bras sans le secours du bras gau-
» che qui m'aidait à le porter à la bouche ; j'ai pensé que l'élé-
» ment rhumatique s'en était mêlé, je n'écrivais qu'avec la
» plus grande peine et avec une lenteur inquiétante. Depuis
» cet accident, il fallait qu'on me mît mon bonnet et ma cra-
» vate, aujourd'hui je n'ai plus besoin qu'on me rende ce
» service, et je dois ce bien ineffable à vos Bains. »

L'eau de cette source agit en excitant des perturbations ; aussi son emploi est-il fréquemment suivi de quelques efflorescences cutanées qui sont autant de crises salutaires pour la solution de plusieurs affections internes.

Les douches prises sur le trajet de la colonne vertébrale ont produit d'heureuses modifications dans la paralysie consécutive, celle sur-tout qui dépend de quelque métastase rhumatismale, de la répercussion brusque d'un exanthème ou de dartres.

Le Bain fort, pris en douche et en immersion, peut être employé avantageusement dans les plaies fistuleuses accompagnées de chairs blafardes et fongueuses. On verra à ce sujet, parmi les observations que je publie, une guérison bien remarquable d'une personne de Castelnaudary, qu'un goût extrême pour l'étude, des habitudes sédentaires, l'influence d'une atmosphère humide, réunis à un tempérament lymphatique, avaient mis dans un état fort grave.

On ne doit pas faire usage de ce Bain dans la paralysie chez les tempéramens sanguins et irritables ; les Médecins pressentiront facilement les raisons de cette contr'indication. Il doit être proscrit dans toutes les maladies où se fait apercevoir l'élément inflammatoire ; ainsi toutes les surexcitations des organes sont des contr'indications qui doivent porter à en interdire l'usage ; une condition principale pour retirer de bons effets de cette source, est que le malade soit exempt de fièvre et que son tempérament soit lymphatique.

On peut l'administrer de trois manières : en immersion gé-

nérale, en immersion partielle et en douches. Sa haute température (41 degrés R.) ne permet de le faire prendre en bain général qu'après l'avoir tempéré; ce que l'on peut faire facilement avec le robinet de la même eau refroidie. Il est des cas néanmoins où on peut l'employer avec sa température, naturelle, et alors c'est en immersions partielles, et pendant un quart d'heure seulement. De cette manière il convient quand il s'agit de ranimer une partie frappée d'insensibilité ou d'atonie.

Les douches peuvent être prises très-chaudes ou tempérées, selon que l'exige la nature des cas. Quelquefois il convient d'augmenter progressivement la température pour mettre une certaine gradation dans les modifications vitales.

Combien de névralgies n'ont pas été calmées pour avoir voulu (les malades) les traiter trop brusquement par une douche très-chaude! en général, plus la maladie que l'on a à combattre est ancienne, plus les douches d'une haute température sont indiquées, et *vice versa*.

Nos douches descendantes et d'un petit diamètre sont indiquées dans les affections chroniques des grandes articulations, en un mot, dans ce cas de torpeur où on ne peut espérer d'arriver au succès que par de fortes perturbations.

Lorsque dans certaines maladies rhumatismales la partie affectée est sensible à la pression, j'ai remarqué que nos douches en arrosoir convenaient mieux que les précédentes. Il est facile de comprendre que dans ces cas une forte excitation des vaisseaux capillaires pourrait être nuisible, tandis qu'elle produit les meilleurs effets lorsqu'il faut appeler fortement à la surface. Les douches en arrosoir doivent être préférées aussi dans les cas des maladies des organes abdominaux, et chez les tempéramens nerveux.

Les douches ascendantes conviennent en général dans toutes les maladies de la matrice qui tiennent à un état de relâchement, d'inertie, dans quelques maladies dartreuses du périnée, du sphincter, de l'anus.

Eau du Cercle. — La source minérale du Cercle est froide; on ne l'emploie qu'en boisson; elle doit être rangée parmi les eaux acidules ferrugineuses; elle peut remplacer avantageusement les eaux de *Spa*, *Forges*, *Pyrmont*, *Aumale*, *Pougues*, d'après l'opinion de M. Julia; elle est tonique et diu-

rétique; elle convient dans les suppressions menstruelles par atonie, chez les tempéramens lymphatiques. L'eau du Cercle produit en général de bons effets dans les engorgemens lymphatiques, dans la chlorose, lorsque ces maladies ont parcouru la période d'irritation, et que la nature a besoin d'un certain degré d'excitation pour les mouvemens périodiques et l'état normal des forces vitales.

Un Médecin très-distingué de Limoux a la plus grande confiance à l'eau du Cercle : cette confiance d'un vieux praticien mérite d'être citée. Son expérience éclairée lui a appris à faire les applications les plus heureuses de cette eau minérale dans divers cas de jaunisse et de dyspepsie.

L'eau du *Pont* a des propriétés à peu près semblables à celle du Cercle; mais elle est infiniment moins tonique; aussi la voit-on réussir plus facilement chez des tempéramens nerveux et dans ces cas où l'irritation ne permettrait point d'employer l'eau du Cercle. Cette eau est recommandée dans les cas d'inappétence, de langueur d'estomac, dans les *fleurs blanches*, dans les anciens écoulemens de l'urètre, dans les affections scorbutiques.

Des doses des eaux minérales en boisson. — L'eau du Cercle doit être prise, le matin à jeun, à la dose de quatre à cinq verres; on peut aller jusqu'à huit, lorsque le tempérament est extrêmement lymphatique; mais en général il ne convient point de dépasser cette dose. Quelques hydropotes se figurent qu'on ne peut obtenir des effets d'une eau minérale qu'en la prenant à haute dose; c'est un préjugé dangereux : on voit des personnes qui, après s'être gorgées de cette eau, ont des indigestions affreuses. On doit éviter de la prendre dans le crachement de sang et dans toutes les phlegmasies des organes. Il convient quelquefois, pour modérer son action, de la mêler avec quelque eau mucilagineuse.

L'eau du *Pont* peut être prise à la dose de six à dix verres. C'est aux Médecins à juger les cas particuliers. Les doses en général doivent être relatives aux tempéramens et au genre de la maladie.

Après avoir parlé d'une manière générale sur la thérapeutique des Bains de Rennes, je vais essayer de faire ressortir autant qu'il me sera possible quelles sont leurs indications dans certaines affections mobides que je tâcherai de caractériser.

Rhumatisme.—Cette cruelle affection, qui prive tout-à-coup de la précieuse faculté de la locomotion, est principalement la maladie dont nos Bains triomphent le plus souvent.

Les trois sources sont ordinairement employées dans le traitement du rhumatisme. Le Bain doux est indiqué dans le rhumatisme musculaire, il l'est aussi dans cette période qui participe de l'état aigu. L'expérience m'a appris que le Bain de cette source pouvait être employé utilement dans ces cas où le rhumatisme n'est pas exempt de fièvre (1) et lorsque les douleurs ne sont pas encore circonscrites.

Il existe aussi un état d'irritation du système fibreux des ligamens articulaires, qu'on a vu succéder à l'emploi des linimens irritans, du moxa, et à l'abus des vésicatoires, qui peut être combattu avantageusement par l'usage de ce Bain (2).

Le Bain doux est indiqué dans les contractures et l'émaciation des membres qui sont le résultat des longues souffrances. Il réussit assez souvent dans plusieurs affections rhumatismales où le spasme est l'élément principal; il doit être employé de préférence chez les rhumatisans d'un tempérament nerveux. J'ai vu des rhumatismes, offrant encore un type aigu, qui, après avoir été aggravés par la température trop élevée de certains Bains minéraux, ont été modifiés avantageusement par l'usage du *Bain doux.* Je le rcommande donc aux praticiens dans tous les cas de rhumatisme où un reste d'excitation parait être une contr'indication aux Bains minéraux.

Ce Bain suffit quelquefois pour amener une heureuse solution de ces espèces de rhumatisme qui appartiennent à des causes morales, et qu'on pourrait à ce titre, appeler *nerveux.*

Lorsque le rhumatisme est passé définitivement à l'état chronique, il convient de le combattre par des moyens un peu plus énergiques, dans le but d'exciter des perturbations salutaires. Dans cette période, l'affection rhumatismale, dégagée

---

(1) Il est bien vraisemblable que dans ces sortes de cas où j'ai vu le Bain doux réussir, cette irritation qui, bien loin de s'aggraver se calmait sensiblement, appartenait moins au système sanguin qu'au système nerveux. Le Bain fort serait nuisible dans ces espèces de rhumatismes.

(2) C'est cet état que Barthés signale dans son ouvrage immortel des maladies goutteuses. « Trempel a vu dans deux cas qu'il rapporte et j'ai vu aussi, » dit cet homme célèbre, qu'une application imprudente des vésicatoires sur » des extrémités affectées de rhumatisme y avait déterminé un état de perte » de mouvement et d'émaciation qui ne cédait ensuite que difficilement aux » remèdes les plus appropriés. » J'ai vu un état à peu près semblable, gueri par l'usage du Bain doux.

de la fièvre concomitante se trouve fixée sur les articulations, et la maladie prend le nom de *sciatique*, de *lumbago*, de *gonalgie*, selon le siége qu'elle occupe. C'est dans ces sortes de cas que doivent être employés le Bain de la Reine, le Bain fort et les douches.

Les articulations affectées de rhumatisme peuvent l'être d'une manière différente : tantôt c'est une simple torpeur dans le jeu articulaire, exempte de gonflement et de douleur aigüe, tantôt il y a gêne du mouvement articulaire avec gonflement autour de l'articulation.

Le Bain de la Reine et les douches tempérées conviennent dans les cas de simple torpeur de l'articulation sans gonflement. Il est même à propos, dans cet état, de ne passer à l'usage des douches qu'après avoir pris plusieurs Bains de la Reine qui ont pour effet de préparer la résolution et de favoriser l'action des douches.

On voit quelquefois, dans les poignets et dans les articulations tibio-tarsiennes, un gonflement qui tient de l'empâtement. Ces sortes de cas se présentent principalement chez les individus d'un tempérament lymphatique. Comme alors une forte réaction vitale est la condition essentielle de la guérison, je crois convenable d'employer les douches du Bain fort à la température de 41 degrés qui est sa température naturelle. Les douches prises de cette manière excitent ordinairement des sueurs locales et une démangeaison qui amène souvent une guérison radicale. J'ai remarqué que plus l'affection rhumatismale était chronique, plus il convenait de l'attaquer par nos sources thermales les plus énergiques. J'ai observé aussi que nos douches tempérées réussissaient mieux sur les petites que sur les grandes articulations; on conçoit que dans les affections de ces dernières, il faut une percussion forte et une température élevée pour pouvoir exercer une influence salutaire sur la partie malade à travers le tissú cellulaire et les muscles qui l'entourent.

Aménorrhée. — S'il est une affection mobide qui, dans la thérapeutique des eaux thermales exige que le Médecin tienne compte du tempérament, de la nature et du degré de la maladie, c'est bien la suppression menstruelle. Quel mauvais effet ne résulterait-il point d'un traitement par les Bains minéraux qui serait opposé également au tempérament sanguin et au tempérament lymphatique, à l'aménorrhée par

excitation et à l'aménorrhée par atonie, à l'aménorrhée idiopathique et à l'aménorrhée consécutive. Je vais examiner quelles sont les eaux et les Bains de Rennes qui conviennent à tel ou tel cas de cette maladie.

Je n'entrerai point dans la discussion des théories sur les causes prochaines de l'aménorrhée; elle m'éloignerait trop de mon sujet; je me bornerai à la considérer relativement au traitement par les eaux thermales comme une lésion des propriétés vitales de *l'utérus*.

La suppression menstruelle peut appartenir 1.° à un état de spasme, de simple excitation nerveuse de la matrice; 2.° à un état d'atonie; 3.° elle peut être consécutive à la phlegmasie d'un autre organe qui, se trouvant dans un état permanent de sur-excitation, est devenu un centre de fluxion au préjudice du *molimen* menstruel. Lorsque l'aménorrhée appartient à un état de spasme de la matrice, il convient de lui opposer les bains généraux pris à la source du Bain doux; il est même convenable de débuter par les bains les plus tempérés et de graduer la température selon l'état du pouls et de la région hypogastrique. Le bain doux, pris de cette manière, parvient fréquemment à amener une détente qui se fait remarquer par un écoulement abondant d'urine, par une peau halitueuse et douce, par la disparution du malaise dans la région hypogastrique et de la pesanteur dans la région lombaire. Enfin on parvient quelquefois à une guérison radicale en joignant à l'usage du Bain doux celui des douches tempérées en arrosoir sur la région hypogastrique et lombaire. Cette médication peut avoir ou ne pas avoir de succès selon l'état de la matrice. En général nous la voyons réussir lorsque le pouls est peu fréquent, lorsque la région hypogastrique n'offre pas une résistance douloureuse, et surtout lorsque la personne est d'un tempérament nerveux.

L'indication de nos eaux thermales, relativement à la suppression menstruelle par atonie de la matrice doit différer essentiellement de la précédente. Cette espèce d'aménorrhée ne se montrant ordinairement que chez les personnes d'un tempérament lymphatique, il convient de lui opposer les bains et les eaux les plus énergiques. Aussi voyons-nous l'eau du Cercle en boissons qui est extrêmement chargée de principes toniques, l'eau du Bain fort en douches ascendantes et en bains, réussir dans plusieurs de ces cas.

Les personnes chez lesquelles cette médication toute tonique est indiquée, sont d'un tempérament lymphatique, présentent un teint pâle, comme étiolé, des yeux sans expression, des chairs molles et blanches, le ventre tuméfié sans douleur; chez elles la menstruation, avant de se supprimer complètement, était lente, tardive, presque nulle, irrégulière, exempte de la moindre secousse et de ces symptômes nerveux qui accompagnent l'aménorrhée par excitation.

Voici de quelle manière a été traitée avec le plus grand succès une jeune personne dont l'observation me paraît assez intéressante pour être rapportée.

M.elle R... de Narbonne, me fut adressée par son Médecin au mois de juin de l'année 1827. Douée d'un beau physique, mais semblable à une belle statue à qui il ne manque que d'être animée, cette jeune personne, avec les plus beaux traits, présentait une physionomie sans la moindre expression, de grands yeux bleus, ternes et mélancoliques. Habituellement sédentaire et indifférente pour tout ce qui intéresse ordinairement à son âge, elle avait franchi le temps de la puberté sans ressentir cette révolution, cet accroissement de sensibilité, en un mot cette nouvelle vie qui caractérisent cette époque; à l'âge de 21 ans, lorsqu'elle arriva à Rennes, elle n'avait été réglée qu'une seule fois, ou pour mieux dire elle n'avait vu qu'une légère marque du flux menstruel.

Depuis deux ans, elle était sous l'influence de la suppression la plus complète; lassitude dans les membres abdominaux; répugnance pour le mouvement; dyspepsie; pouls petit et assez normal pour le nombre des pulsations. Il est bon d'observer que la méthode tonique et toute la légende des emménagogues avaient été employées inutilement.

Pendant la première huitaine, mon traitement consista à lui faire prendre, chaque matin, quatre verres d'eau du *Cercle* de quart d'heure en quart d'heure et un Bain de la Reine. Sous l'influence de cette médication tonique, M.elle R... commença à ressentir un peu plus de force dans ses jambes, et éprouva moins de lenteur dans ses digestions. Alors je trouvai à propos de la mettre à l'usage du Bain fort, pris en demi-bain, et des douches ascendantes. Convaincu que cette aménorrhée appartenait entièrement à une inertie de la matrice, je lui fis prendre ces dernières à la température de 41 degrés. Après la quinzième douche, notre malade eut le bonheur de

voir paraître ses règles. Ce flux fut d'assez bonne qualité et dura seulement un jour.

La saison des bains étant sur la fin, et l'atmosphère s'étant tout à coup refroidie à la suite d'un orage, M.elle R.... quitta Rennes après y avoir passé un mois. Elle emporta plusieurs bouteilles d'eau du Cercle, d'après mes conseils, et me promit d'en faire usage. Comme elle s'était bien trouvée de nos Bains, elle y revint l'année d'après, en 1828. Sa physionomie avait changé avantageusement; sans être colorée, elle était moins pâle; ses yeux étaient un peu plus animés; ses menstrues étaient encore irrégulières. Elle passa tout le mois de juin dans notre Établissement, y revint dans le mois de septembre, et après avoir suivi exactement le premier traitement que je lui avais prescrit, elle remarqua que son flux menstruel avait augmenté sensiblement. Je l'ai revue en 1829, offrant tous les signes de la plus belle santé.

Catarrhe pulmonaire chronique. — Le catarrhe pulmonaire chroniqne appartient souvent à une suppression de transpiration ou de quelque flux habituel. Lorsque dans cette maladie, l'oppression n'est pas considérable, que le pouls n'est pas fréquent et que les moyens antiphlogistiques ont été employés, on peut espérer d'en obtenir la solution à l'aide du Bain doux. Dans ce genre d'affection, je me suis bien trouvé en général de faire prendre des demi-bains à cette source; ce mode d'immersion a pour avantage de ménager les organes pulmonaires, et en prévenant l'afflux sanguin que les bains généraux pourraient diriger vers eux.

Dans le catarrhe pulmonaire symptomatique qui succède à la suppression menstruelle, le demi-bain et les douches ascendantes dans le vagin agissent comme un moyen révulsif des plus puissans, en rétablissant l'action vitale de *l'utérus.*

L'observation m'a appris que dans le traitement de cette maladie, le Bain doux opérait une révulsion d'autant plus facile que l'affection n'était pas très-ancienne, et que d'un autre côté la suppression menstruelle s'était opérée d'une manière plus ou moins soudaine. Je dois encore invoquer l'expérience.

Une femme de Castelnaudary, agée de trente ans, d'un tempérament nerveux, fut saisie d'une vive frayeur au moment même où ses menstrues commençaient à paraître. Cette émotion eut pour effet fâcheux de les supprimer subitement. Cette suppression produisit, presque immédiatement, une gêne de

la respiration qui s'accompagna bientôt de symptômes nerveux et d'une excitation de la muqueuse pulmonaire : toux spasmodique, crachats muqueux, palpitations de cœur, dypsnée. Cet état sérieux avait résisté à un traitement méthodique, et durait depuis trois mois. Cette personne se rendit à Rennes d'après le conseil de son Médecin ; elle y fit usage du Bain doux en immersion jusqu'à la région épigastrique et des douches ascendantes dans le vagin ; les eaux minérales en boisson lui furent défendues. Après un mois d'un semblable traitement, le battement de cœur avait disparu et la toux sensiblement diminué. Je la revis l'année d'après à Rennes (en 1828) ; le flux menstruel s'était entièrement rétabli, et, sous l'influence de cette heureuse dérivation organique, le catarrhe pulmonaire avait cessé définitivement.

Il y a contr'indication lorsque le catarrhe pulmonaire se rapproche de l'état aigu et qu'il s'accompagne de la fièvre : la contr'indication est plus formelle encore chez les tempéramens sanguins. Assurément les praticiens n'ont pas besoin de cet avertissement ; il ne peut être profitable qu'aux personnes qui voudraient se diriger elles-mêmes, ce qui, dans aucun cas, ne peut pas être prudent.

Ictère ou jaunisse.—Mon principal objet, en parlant du traitement de l'ictère par les Bains et eaux thermales de Rennes, est de préciser autant que possible quelles sont les espèces d'ictère contre lesquelles ce moyen thérapeutique peut être employé; je ne me crois pas obligé, pour parvenir à ce but, d'entrer dans les détails des quarante-six espèces d'ictère admises par certains auteurs : ils m'entraîneraient trop loin ; d'ailleurs l'existence d'un si grand nombre d'espèces n'est-elle pas chimérique ? je me bornerai donc à baser les indications sur les symptômes que présente cette maladie et sur les faits qui l'ont précédée. J'invoquerai l'expérience pour en faire découler la probabilité du succès dans les cas analogues.

Ictère spasmodique ou hepatalgic.—Les causes morales, les chagrins, de vives émotions produisent fréquemment cette espèce d'ictère. Chez les malades qui en sont atteints, la jaunisse s'est déclarée rapidement ; le pouls est normal ; il existe une douleur, un sentiment de gonflement et d'embarras dans l'hypocondre droit. J'ai remarqué que dans ce cas le Bain doux tempéré, pris au n.° 10, et les eaux du Pont produisaient un bon effet.

Voici un fait qui me semble bien pouvoir être rapporté à cette espèce d'ictère.

Un homme de Castelnaudary, âgé de trente ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, devint jaune tout à coup à la suite d'une forte colère qu'il avait cherché à comprimer. On avait opposé à cette jaunisse un traitement méthodique et empirique qui n'avait point modifié cette affection. Elle durait depuis six mois lorsqu'il se rendit à Rennes (en 1828). Le malade éprouvait une douleur dans l'hypocondre droit; son pouls était petit et lent; les fonctions digestives en bon état, mais presque point d'appétit; un gonflement venteux assez incommode se faisait sentir au côté droit, du côté du *duodenum*, à la première ingestion des alimens : je lui conseillai l'usage des eaux du Pont coupées d'abord avec la tisane d'orge, et ensuite pures. Après huit jours de ce traitement, l'appétit devint meilleur, la couleur jaune n'offrait plus une teinte aussi foncée; les urines n'étaient pas aussi noires. Il restait néanmoins une douleur obtuse, tenant de l'anxiété, dans l'hypocondre droit. Pressentant un état de spasme dans le foie ou dans les canaux biliaires, je lui fis prendre plusieurs Bains à la source du Bain doux, qui ne tardèrent point à dissiper ce symptôme. Cette personne quitta l'établissement après avoir éprouvé un amendement sensible. Il ne revint pas l'année d'après : un de ses amis m'apprit qu'il était parfaitement guéri.

Certaines professions, des habitudes sédentaires disposent à l'ictère. Les tailleurs, les cordonniers, les gens de lettres sont particulièrement exposés à une espèce d'ictère qui n'offre point de douleur à l'hypocondre droit, ni de mouvement fébrile, et qu'on pourrait rapporter à un embarras dans la circulation hépatique et dans celle de la *veine porte*. Dans ces sortes de cas, l'organe sécréteur de la bile étant dans un état d'empâtement et d'atonie, il convient de chercher à exciter son action. Aussi retire-t-on de bons effets des propriétés toniques de l'eau du Cercle et de la douche en arrosoir sur l'hypocondre droit.

Nos Bains et eaux thermales conviennent encore dans le traitement de l'ictère métastatique. Les archives pathologiques sont remplies de faits qui prouvent que la suppression d'un flux habituel, d'un exanthème, d'une dartre, peut donner lieu à l'ictère. Les Bains thermaux agissent, dans ces cas, en rétablissant les évacuations supprimées, ou en appelant à la peau l'excitation fixée sur le foie.

M.lle S....., de Toulouse, âgée de 25 ans, s'était livrée à un charlatan pour la délivrer d'une dartre très-incommode. Cette affection cutanée ne tarda point à disparaître sous l'influence d'une méthode répercussive; mais quel fut le résultat d'une pareille imprudence? La personne ne jouit pas long-temps de son bonheur. A dater de la disparution totale de sa maladie, ses digestions se dérangèrent, son appétit diminua, et, pour comble de disgrâce, une jaunisse verte vint remplacer un teint couleur de rose. Victime du charlatanisme, M.lle S..... consulta un Médecin distingué de cette ville, qui, après lui avoir fait prendre, pendant un mois, de fortes décoctions de salsepareille et quelques sucs dépuratifs, jugea à propos de l'envoyer aux Bains de Rennes. Elle y passa un mois et demi, et prit, avec une rare soumission, les eaux du Cercle et le Bain doux. Après vingt jours de traitement, la cruelle couleur jaune se soutenait, et la malade commençait à désespérer de sa guérison. Consulté de nouveau sur son état, je fus d'avis de lui faire prendre des douches à 41 degrés R., sur la partie primitivement affectée de la dartre. Une forte rubéfaction et une vive démangeaison se déclarèrent sous l'action stimulante des douches. Cette excitation cutanée s'accompagna d'une éruption de nombreux boutons. Ce traitement fut suivi d'un amendement remarquable; insensiblement les digestions se rétablirent, et plus tard la jaunisse disparut. Depuis, j'ai revu cette personne à Rennes, dans le meilleur état de santé, sans jaunisse et sans dartre, que son médecin avait continué à combattre à l'aide d'un traitement rationnel.

Les jaunisses occasionnées par la suppression du flux menstruel cèdent ordinairement à des demi-bains pris à la source du Bain de la Reine, et aux douches ascendantes dans le vagin.

Nos Eaux et nos Bains produisent presque toujours de mauvais effets dans les lésions du foie, où domine l'élément inflammatoire.

La source du Cercle est en très-grande réputation pour la jaunisse : je crois qu'elle la mérite; je dois avertir néanmoins qu'on doit en faire un usage modéré, et même la proscrire lorsqu'il existe des symptômes d'hépatite aiguë. On peut l'employer avantageusement dans les cas d'empâtement du foie, et en général dans toutes les maladies de cet organe qui présentent un caractère d'obstruction et d'atonie.

Dyspepsie. — La dyspepsie ou la difficulté de digérer peut

appartenir à différentes causes. Je ne parlerai que de celle qui appartient à un état de spasme et à l'atonie de l'estomac, et contre laquelle on peut employer nos Bains.

Les personnes qui, à cause de leur profession ou de leur manière de vivre, se privent de l'exercice, sont particulièrement sujettes à cette maladie. Parmi elles, on voit figurer en grand nombre les gens de lettres. Si l'on considère physiologiquement l'influence que l'exercice moral doit avoir sur l'estomac, on sera porté à penser que ceux qui cultivent leur intelligence, doivent en général avoir cet organe faible. C'est ce que confirme Celse, quand il dit : *Imbecilli stomacho omnes penè cupidi litterarum sunt.* La concentration des forces vitales sur le cerveau tend à diminuer celles de l'estomac, et à frapper cet organe d'atonie. Cette espèce de dyspepsie est ordinairement sans fièvre et sans douleur à l'estomac. Comme cette maladie tient à deux élémens, l'atonie et le spasme, il convient d'employer des moyens qui tonisent légèrement, et favorisent en même temps l'expansion vitale. Je n'en vois pas qui réunissent ces deux propriétés à un plus haut degré que le Bain doux, auquel on peut joindre les douches en arrosoir sur la région épigastrique. Je crois donc pouvoir recommander ce moyen thérapeutique aux gens de lettres, comme extrêmement propre à les délasser de leurs fatigues littéraires. Ils absorberont dans ce Bain des molécules toniques, qui, par leurs effets sur l'économie animale, contribueront, sans secousse et sans trop d'excitation, à relever le ton de leurs organes digestifs, affaiblis par les veilles prolongées, et par cette espèce de consommation de la puissance nerveuse qu'entraîne l'exercice intellectuel. O vous, qui, par vos talens variés, rendez de si grands services à la société que vous éclairez de vos lumières, gens de lettres, j'ai cru devoir vous consacrer ce petit article : heureux si, par mes conseils, je pouvais être utile à la classe la plus intéressante du genre humain !

Paralysie. — La paralysie est en général une affection très-grave. Sa gravité est toujours en raison directe de l'état du cerveau.

Les bains et eaux thermales de Rennes peuvent lui être opposés avec quelque probabilité de succès, dans les cas seulement où cette maladie appartient à une lésion de la sensibilité, exempte de toute affection grave de l'organe encéphalique. Il y a indication de nos Bains dans la paralysie métastatique, qui

a succédé à la répercussion de quelque exanthème ou de quelque flux habituel. Dans ces sortes de cas, les douches excitantes sont de puissans dérivatifs qui parviennent à transporter sur l'organe cutané l'excitation spéciale du cerveau ou de la moelle épinière qui entretenait la paralysie.

L'usage des eaux du Cercle et du Bain fort est indiqué dans cet état de langueur et d'atonie nerveuse qui caractérise la paralysie causée par l'abus des plaisirs énervans. Cette indication est d'autant plus formelle que le tempérament est nerveux, que la physionomie de l'individu est pâle, que le *collapsus* est évident, et qu'il n'existe aucun symptôme de congestion sanguine. Les douches doivent être prises à 41 degrés R. sur la nuque et sur tout le trajet de la colonne vertébrale, sur les membres paralysés, sur la région frontale dans les cas d'*amaurose* ou de *goutte sereine*.

Nous avons vu de nombreux amendemens de ces espèces de paralysie.

Il y a contr'indication de nos Bains lorsque le tempérament est sanguin, et que la paralysie a succédé à une attaque d'apoplexie.

Leucorrhée, vulgairement appelée perte blanche. — S'il est une maladie qui doive fixer l'attention des médecins, c'est bien cette cruelle affection qui afflige fréquemment cette partie si intéressante du genre humain, et qui, par sa nature et son siége, compromet souvent ses plus belles prérogatives. Cette maladie peut appartenir à diverses causes, entr'autres à une excitation chronique de la membrane muqueuse, ou à une atonie de cette même membrane. Dans ce dernier cas, nos Bains sont indiqués.

Chez les tempéramens lymphatiques, la *leucorrhée* est souvent entretenue par un relâchement, une atonie de la membrane muqueuse. Cette maladie est quelquefois un obstacle au flux menstruel chez les filles qui sont arrivées à l'époque de la puberté. L'expérience prouve que les Bains de la source de la Reine, ceux du Bain fort et l'eau du Cercle en boisson, réussissent fréquemment à détruire cette espèce de maladie, en excitant les forces vitales de la matrice, et le système vasculaire sanguin.

Tumeurs des articulations. — Nous voyons à nos Bains plusieurs personnes atteintes d'engorgemens et de tumeurs des articulations. Comme ces affections appartiennent à diverses

causes, il me paraît important d'indiquer quels sont les cas dans lesquels il convient d'employer nos eaux thermales.

Tumeurs à la suite d'une contusion. — L'expérience a prouvé que ces sortes de tumeurs ne pouvaient être traitées par nos Bains avec quelque probabilité de succès, que lorsque la phlogose qui les entretenait avait été suffisamment combattue par les sangsues et les cataplasmes.

Le Bain doux et la douche tempérée en arrosoir, réussissent assez souvent à résoudre ces engorgemens chroniques que n'a point pu emporter le traitement antiphlogistique.

Tumeurs blanches. — Les douches du Bain fort combinées avec le Bain doux et prises alternativement, sont très-favorables dans les cas de ces tumeurs blanches de nature rhumatismale, ainsi que dans celles qui succèdent à la rétrocession des phlegmasies cutanées *sui generis* de la rougeole, des dartres, etc. Les douches, dans des cas semblables, produisent les plus heureux effets, en excitant sur le siége de l'engorgement et sur les parties voisines, des efflorescences prurigineuses qui ne contribuent pas peu à faciliter la résolution.

Les tumeurs blanches qui résistent le plus sont celles qui sont entretenues par un vice scrophuleux : il est néanmoins une période où l'on ne doit pas désespérer du succès; c'est lorsque le gonflement osseux, qui précède presque toujours l'engorgement des parties molles, ne fait que commencer; alors les eaux du Cercle en boisson, le Bain doux et les douches en arrosoir parviennent, quoique rarement, à enrayer la marche de cette maladie. Nous devons remarquer qu'une médication thermale d'une année ne suffit jamais pour dissiper ces sortes d'affections, qui demandent, pour changer le mode de vitalité, non-seulement des perturbations répétées et soutenues, mais encore l'emploi alternatif de la méthode antiphlogistique, du moxa et des cautères.

Je termine ces considérations thérapeutiques sur les Bains et eaux thermales de Rennes, par un tableau qui aura pour principal avantage de faire voir d'un coup d'œil quelles sont leurs indications et leurs contr'indications.

TABLEAU

Des indications et des contr'indications des Bains et Eaux thermales de Rennes.

INDICATIONS.	CONTR'INDICATIONS.
Aménorrhée par atonie de la matrice. — Bains généraux et demi-bains pris à la source de la Reine ; Eau du Cercle, quatre ou cinq verres ; Douches ascendantes dans le vagin.	Lorsqu'elle appartient à une métrite chronique.
Anorexie par atonie de l'estomac, par spasme. — Eau du Pont, six à sept verres ; Bain doux, Bain de la Reine.	Symptôme de la gastrite de la gastro-entérite chroniques.
Blennorrhée. — Eau du Cercle huit verres, et en injections dans le canal de l'urètre ; Bain doux ; Bain de la Reine.	Compliquée d'un élément inflammatoire.
Cardialgie nerveuse. — Bain doux, et eau du Pont en boisson.	Symptôme de la gastrite chronique.
Catarrhes chroniques. — Le catarrhe intestinal, le catarrhe vésical et utérin sans fièvre. — Bains généraux à la source du Bain doux.	Lorsque ces diverses maladies s'accompagnent de la fièvre continue.
Chorée ou danse de S.t Guy, produite par une suppression menstruelle ou par la répercussion d'une affection dartreuse. — Bains généraux à la source du Bain doux ; eau du Cercle en boisson.	Avec pléthore sanguine.
Chute de matrice. — Douches ascendantes froides ou tempérées.	
Dartres, principalement les squammeuses et les crustacées. — Bain doux et Bain de la Reine.	
Engorgemens lymphatiques. — Bain fort et Bain de la Reine ; eau du Cercle en boisson.	

INDICATIONS.	CONTR'INDICATIONS.
Engourdissement des membres. —Bain fort : douches sur les parties affectées.	
Flatuosités par atonie de l'estomac. — Eau du Cercle en boisson ; Bain de la Reine.	
Fractures. — Bain de la Reine et douches en arrosoir pour dissiper la torpeur musculaire qui provient d'une extension prolongée.	
Froid ; sentiment de froid dans un membre, accompagné de faiblesse musculaire.	
Goître. —Eau du Cercle en boisson ; douches du Bain fort : excellent moyen prophylactique après l'emploi des préparations iodurées.	
Gravelle. —Bain doux ; Eau du Pont en boisson.	
Hématemèse ou vomissement de sang par hyperémie asthénique.—Eau du Pont ; eau du Cercle en boisson.	Par hyperémie sthénique.
Hépatalgie. — Bain doux ; Douches tempérées et en arrosoir sur la région du foie.	Hépatite.
Hystérie. — Bain doux ; Douches en pluie sur la région hypogastrique et lombaire.	
Impuissance par atonie des organes génitaux. — Bain fort ; eau du Cercle en boisson.	

INDICATIONS.	CONTR'INDICATIONS.
Incontinence d'urine. — Bain fort ; eau du Cercle en boisson.	
Induration du tissu cellulaire. — Eau du Cercle en boisson ; Bain de la Reine ; douches du Bain fort.	
Jaunisse. — Eau du Cercle et du Pont en boisson ; Bain doux et Bain de la Reine.	Hépatite avec fièvre.
Obstructions des viscères abdominaux, engorgemens atoniques des glanglions lymphatiques du mésentère. — Eau du Cercle et du Pont ; Bain doux ; eau du Bain doux en boisson.	
Ophtalmie chronique scrophuleuse. — Bains généraux à la source du Bain de la Reine ; Bains locaux avec la même eau ; douches du Bain fort sur la nuque.	Ophtalmie aiguë.
Palpitations spasmodiques. — Bain doux.	Dépendantes d'une lésion organique du cœur.
Rhumatisme chronique. — Bain doux ; Bain de la Reine ; douches du Bain fort.	
Surdité. Celle qui est due à la paralysie du système nerveux acoustique, à un engorgement du conduit auditif. — Injections avec l'eau du Bain fort ; douches chaudes sur la nuque et sur l'apophyse mastoïde.	Surdité par pléthore sanguine, otite.
Tumeurs blanches des articulations. — Bain de la Reine ; douches du Bain fort ; eau du Cercle.	
Vomissement nerveux. — Eau du Pont ; Bain doux.	

De l'emploi des eaux thermales de Rennes, selon le tempérament et la période de la maladie. — J'ai remarqué que les individus d'un tempérament sanguin ne se trouvaient pas bien en général de la source du Bain fort : leur système artériel y est trop excité : le Bain doux leur convient mieux ; ils le supportent très-bien ordinairement. Lorsqu'il faut faire usage des eaux en boisson, celle de la source du Pont est préférable à celle du Cercle.

Tempérament sanguin participant un peu du tempérament lymphatique; indication du Bain de la Reine et de l'eau de cette source en boisson. — Tempérament nerveux réuni à une constitution musculaire; indication du Bain doux. — Tempérament nerveux avec une constitution débile; indication du Bain de la Reine. — Tempérament lymphatique ; indication du Bain fort en bains, en douches, et de l'eau du Cercle en boisson.

Périodes des maladies. — Si la médication de nos eaux thermales doit être subordonnée au tempérament, elle doit l'être aussi au degré de la maladie. Sous ce rapport, l'action médicamenteuse de nos Bains peut être graduée de cette manière : indication du Bain doux lorsque l'affection chronique tient encore de l'état aigu; indication du Bain de la Reine, lorsqu'elle est un peu plus ancienne; indication du Bain fort, lorsqu'elle est invétérée.

Toutes ces distinctions relatives à l'emploi de nos eaux thermales selon la période et le degré des maladies sont si importantes pour arriver à un bon résultat, qu'on voit souvent des insuccès pour les avoir négligées. C'est à cette occasion que je signalerai un abus qui est non-seulement de nature à compromettre la réputation des eaux thermales, mais qui est encore nuisible à la santé de ceux qui le commettent. Certaines personnes viennent à nos Bains, et, sans avoir pris le conseil d'un Médecin, se baignent indifféremment dans le Bain fort ou le Bain doux, se gorgent d'eau du Cercle ou d'eau du Pont, sans faire attention ni à leur tempérament, ni au degré ni à la nature de leur maladie. Qu'est-ce qui en résulte? C'est que ces individus se trouvent fort mal le plus souvent d'une conduite aussi peu rationnelle, ne manquent point de dénigrer la source dont ils ont fait usage, et vont même jusqu'à dire qu'elle est funeste dans toutes les maladies. Combien de fois n'avons-nous pas vu des malades qui ne pouvaient point supporter l'eau du Cercle et le Bain fort, se trouver fort bien de l'eau du Pont, du Bain doux,

ou du Bain de la Reine; et d'autres qui, ayant besoin d'une action tonique un peu plus prononcée, trouvaient leur guérison dans le Bain fort, après n'avoir retiré aucun effet du Bain doux. Dans combien de distinctions ne faut-il pas entrer pour saisir toutes ces nuances de maladies ? La médication thermale, je ne crains pas de l'avancer, est celle qui demande le plus de tact et d'attention de la part du Médecin. Je ne doute point qu'on n'arrivât plus souvent au succès, si on s'appliquait à baser les indications sur la nature, la période des maladies, et surtout sur l'idiosyncrasie des individus.

OBSERVATIONS MÉDICALES

RECUEILLIES AUX BAINS DE RENNES.

1.re OBSERVATION. BONAVENTURE Myre, de Gruissan, département de l'Aude, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament robuste, fut attaqué, en 1816, d'un rhumatisme universel, qui le tint deux mois de l'hiver au lit. Cette affection se reproduisit les années suivantes avec la même intensité; le malade était pris de douleurs pendant la plus grande partie de la saison froide. Il subit plusieurs saignées générales, les sangsues furent appliquées à diverses reprises, la méthode antiphlogistique fut observée et pratiquée rigoureusement; mais les genoux, les bras, les articulations des doigts ne laissaient pas d'être toujours très-sensibles et légèrement tuméfiés. Rhumatisme universel.

Il se transporta à Rennes, dans le mois d'août de 1825, prit seize bains, neuf douches, et recouvra le libre usage des articulations. L'hiver de 1826 se passa sans douleurs; le malade put vaquer à ses occupations; il revint aux Bains au mois d'août de la même année, et s'en retourna dans les mêmes dispositions.

2.me OBSERVATION. — Le sieur Calas, âgé de quarante-quatre ans, taille de cinq pieds huit pouces, de Puylaurens, département du Tarn, doué d'un tempérament très-fort, éprouvait depuis cinq mois des douleurs aiguës aux reins et à la fesse gauche, qui s'étendaient dans le sens du nerf sciatique, jusqu'à Sciatique rhumatismale

l'épanouissement de ses rameaux à la jambe ; il souffrait tellement, que le moindre mouvement était devenu impraticable.

Les muscles du tronc et de la cuisse du côté droit avaient une telle force de contraction, que le haut du corps était déjeté du même côté, faisait un angle avec la cuisse, et que, dans cette inclinaison, la main droite pourvue d'un bâton devenait un troisième soutien indispensable du poids du corps. Dans cet état, la progression était fort pénible ; elle ne s'exécutait que par la jambe et la main droite, et la jambe gauche suivait uniquement l'impulsion où elle était entraînée.

On avait appliqué des sangsues sur la région lombaire et la fesse gauche, un large vésicatoire sur le trajet du nerf sciatique ; le tout avait été accompagné d'un régime antiphlogistique bien entendu lorsque le malade arriva à Rennes, le 5 juillet 1826 ; il fut classé aux bains doux. Après le sixième bain, le tronc put se redresser tant soit peu, la base de sustentation se rectifia insensiblement ; enfin, après vingt-cinq bains ou douches et quelques immersions de l'extrémité affectée dans la source du Bain fort, le malade fut sans douleur, contracta la jambe gauche dans tous les sens, et s'avoua complètement guéri.

Hémiplégie avec convulsions ou tremblemens universels.

3.me OBSERVATION. Mademoiselle T. G., âgée de six ans, de Carcassonne, département de l'Aude, d'un tempérament lymphatique, eut en 1823, une affection gastro-cérébrale, dont les symptômes principaux furent, une céphalalgie très-intense, des vomissemens et de la fièvre. Six mois après l'invasion de la maladie, il se déclara d'autres phénomènes, symptômes ordinaires de la plupart des irritations du cerveau, tels que des tremblemens dans les bras et les jambes, des oscillations dans les muscles des yeux, au point que la vue était troublée ; toute la région droite du corps fut paralysée, la tête inclinée sur l'épaule gauche, et la bouche déviée du même côté. Mademoiselle G., dans cet état, était horriblement défigurée.

Après un long traitement dirigé avec peu ou point de succès par un praticien extrêmement recommandable, elle partit en 1825 pour Rennes, avec la crainte de ne pouvoir point supporter le voyage : il n'en fut rien cependant : elle prit de vingt à vingt-cinq Bains doux avec la plus grande précaution ; peu à peu, au grand étonnement des parens qui l'accompagnaient, les tremblemens furent moindres, les extrémités inférieures recouvrèrent leur force de contraction ; Mademoiselle G. quitta Rennes

avec une légère déviation de la bouche seulement et un peu d'oscillation oculaire; elle revint en 1825, prit à peu près le même nombre de bains, et à la fin de la saison il n'existait plus la plus petite trace des symptômes énumérés plus haut.

En 1826, mademoiselle G. est venue dans le mois de septembre, comme pour nous donner un dernier témoignage de sa santé.

4.° OBSERVATION. — Jean T. âgé de vingt-cinq ans, de Castelnaudary, d'un tempérament athlétique, était atteint de douleurs aiguës aux hanches qui s'étendaient postérieurement jusqu'aux jambes; il souffrait depuis six ans; les variations atmosphériques, et l'hiver principalement, occasionnaient des exacerbations extrêmement pénibles. Il avait de la difficulté à fléchir le tronc sur les cuisses et réciproquement, de sorte que la locomotion devenait parfois impossible. Sciatique double.

Il avait supporté des applications de sangsues sur la plupart des régions où la douleur s'était fait le plus sentir; les moxas avaient été également employés sans succès.

Il vint aux Bains en 1825, y passa une grande partie de la saison, et fut notablement soulagé, sans qu'il fût guéri. L'hiver suivant, il fut un peu calme, c'est-à-dire que la maladie n'eut pas d'exacerbation intense. Encouragé par ce demi-succès, le malade se détermina à revenir dans le courant de l'été de 1826, prit un certain nombre de bains doux et de douches, et regagna ses foyers, entièrement guéri.

5.e OBSERVATION. — M. P. fils, de Carcassonne, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux, fut atteint pour la première fois, dans le mois d'août 1826, de douleurs rhumatismales aiguës : elles eurent d'abord leur siége aux cuisses et aux genoux, puis alternativement, aux poignets, aux bras, aux épaules; plus tard, elles se fixèrent sur l'articulation de la jambe avec le pied, y développèrent beaucoup de sensibilité, et s'accompagnèrent d'enflure. Rhumatisme universel avec douleurs aigues et engorgement au pied gauche.

Il s'était pratiqué quelques applications de sangsues et soumis à un régime antiphlogistique rigoureux, lorsqu'il fit le voyage de Rennes au mois de septembre; il prit quinze Bains doux, à la suite desquels toutes les articulations furent libres, et le pied entièrement dégagé.

Rhumatisme fixé aux talons.

6.e OBSERVATION. — Antoine Malaret, de Narbonne, âgé de vingt-huit ans, d'un tempérament sanguin, fut atteint de douleurs rhumatismales aux extrémités inférieures. Les cuisses furent les premières sur lesquelles la maladie développa une grande sensibilité; plus tard ce fut à la région inférieure des jambes et aux talons : la progression était très-pénible et quelquefois impossible : le malade passa un an éclopé, ne marchant que fort lentement et à l'aide d'un bâton.

Après avoir appliqué des sangsues, suivi un régime antiphlogistique, il vint à Rennes dans le mois de juillet 1826, prit quinze bains, autant de douches, et s'en revint sans bâton et sans douleur.

Rhumatisme universel avec altération de mouvement de la machoire inférieure.

7.e OBSERVATION. — Joseph Guéry, d'Azille, département de l'Aude, avait été atteint, pendant l'hiver de 1826, d'un rhumatisme universel : il avait essuyé pendant trois mois des douleurs extrêmement violentes, qui lui avaient permis à peine d'être transporté à Rennes. Le 5 août de la même année, quand il arriva, la locomotion était très-pénible, et n'avait lieu qu'au moyen d'un bâton à l'aide duquel le malade semblait se traîner.

Le rhumatisme s'était de plus fortement fixé sur les muscles *masseter* et *temporal* de l'une des branches de la mâchoire inférieure, de manière à rendre ses mouvemens très-bornés et très-douloureux, et à la déjeter un peu du côté opposé.

Le malade était passé par plusieurs applications de sangsues, sur les régions les plus douloureuses; mais la marche du rhumatisme n'en avait point été modifiée.

Il prit une trentaine de bains ou douches, et eut la satisfaction de quitter Rennes sans douleur aucune et avec le libre usage de la mâchoire inférieure.

Sciatique de l'extrémité abdominale gauche.

8.e OBSERVATION. — Jean Castel, de Castelnaudary, âgé de trente-sept ans, d'un tempérament sanguin, fut atteint, en 1824 et 1825, de douleurs à la cuisse gauche jusqu'à la jambe du même côté: les mouvemens de l'articulation iléo-fémorale et du genou étaient pénibles, au point que le sujet de l'observation fut alité ou dans l'impuissance d'agir pendant huit mois, et principalement lorsque l'atmosphère devenait froide ou humide.

On lui avait appliqué à plusieurs reprises des sangsues sur les points douloureux; on avait eu recours aux fumiga-

tions aromatiques, le tout sans succès. Le malade arriva à Rennes le 17 août 1825; il prit dix-huit bains, huit douches, à la suite desquels il fut sans douleur et les articulations eurent recouvré leur jeu.

9.e OBSERVATION. — Jacques Viala, de Castres (Tarn), âgé de trente ans, d'un tempérament nerveux, fut atteint, aux mois d'avril et mai 1826, de douleurs rhumatismales vagues, dans plusieurs régions du corps, et fort intenses aux lombes et à l'extrémité abdominale droite; les muscles fessiers, la partie postérieure de la cuisse étaient tellement douloureux, que la moindre contraction était impossible; le malade ne pouvait marcher ni s'asseoir; il se fit transporter en 1826, à Rennes, dans une voiture commode où il se tint alongé sur le dos, seule position tolérable. Sciatique rhumatismale.

Il prit trente bains ou douches, et eut la satisfaction de fléchir librement le tronc sur les cuisses et réciproquement; les douleurs n'étaient pas cependant complètement dissipées lors de son départ; un mois après son retour dans ses foyers, tout était rentré dans l'état normal.

Il est revenu, en août 1827, très ingambe, sans avoir éprouvé de nouvelles atteintes de cette cruelle affection.

10.e OBSERVATION. — M. Riol, de Soual (Tarn), âgé de cinquante ans, d'un tempérament nerveux, éprouvait depuis le mois de novembre 1825, une douleur extrêmement vive dans la partie postérieure et externe de la cuisse et de la jambe gauche; ses souffrances étaient telles, qu'il avait la plus grande peine à marcher, et sur-tout à fléchir le tronc en avant. Pendant huit mois il fut traité de la manière la mieux entendue, par les évacuations sanguines locales, les frictions, les vésicatoires, etc. Son état n'était guère amélioré lorsqu'il fit le voyage de Rennes en 1826; il fut fort constant dans l'usage des douches, et après en avoir supporté un grand nombre, cette sciatique si rebelle fut guérie. Il revint dans le mois d'août 1827, ayant passé l'hiver de cette année à l'abri de toute douleur, malgré les intempéries qui régnèrent. Sciatique.

11.e OBSERVATION. — Paul Pons, de Ginestas (Aude), âgé de cinquante-huit ans, d'une complexion extrêmement forte, était atteint de douleurs rhumatismales aux jambes, dont le Rhumatisme aux extrémités abdominales.

siége principal était dans l'articulation du tibia avec les os du tarse, de chaque côté; la progression était très-pénible et ne pouvait avoir lieu qu'à l'aide d'un bâton.

Il prit vingt-huit bains ou douches, et la base de sustentation eut recouvré toute sa flexibilité. Au mois d'août 1827, cet état s'était soutenu malgré les rigueurs d'un hyver extrêmement humide.

Rhumatisme universel.

12.e OBSERVATION. — Marguerite Jammes, de Carcassonne, âgée de quinze ans, eut un rhumatisme universel en 1826, qui dura cinq mois; les principales douleurs étaient fixées aux poignets, aux genoux qui étaient très-enflés; la locomation était pénible au point que la malade poussait quelquefois les hauts cris lorsqu'elle rencontrait le plus léger obstacle dans un chemin raboteux.

Après avoir pratiqué quelques applications de sangsues sur différentes parties rhumatisées, et successivement des vésicatoires, elle vint à Rennes où elle prit vingt-cinq bains au Bain doux et fut parfaitement guérie. Elle revint en 1827 dans les mêmes dispositions.

Rhumatisme universel.

13.e OBSERVATION. — Anne Benazet, de Carcassonne, âgée de trente-trois ans, d'une complexion très-irritable, fut atteinte, en 1826, d'un rhumatisme universel dont elle souffrit neuf mois; elle passa tout ce temps dans son lit ou sur la chaise, s'appliquant des sangsues tantôt sur les poignets, tantôt sur les épaules, et poursuivant, pour ainsi dire, le rhumatisme dans toutes les parties où il se manifestait.

Elle vint à Rennes au mois d'août 1826, prit quinze bains, à la suite desquels elle se sentit extrêmement soulagée; de retour en 1827, elle s'est avouée complètement guérie.

Rhumatisme universel.

14.e OBSERVATION. — M. Malleville, Pharmacien chimiste, domicilié à Chalabre, d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, parvenu à l'âge de trente-deux ans, fut atteint dans le mois de mai 1827, d'un rhumatisme aigu qui parcourut successivement toutes les articulations des membres, attaqua les différentes parties de la colonne vertébrale, l'extérieur de la poitrine, et se fit ressentir dans les organes intérieurs.

Cette affection douloureuse et longue fut d'abord combattue par différens moyens antiphlogistiques, tels que les saignées générales et locales, révulsives et dérivatives (selon la méthode de Barthez), par des boissons adoucissantes, une diète sévère.

Le malade, continuant à éprouver les plus grandes difficultés pour sa progression, se fit transporter aux Bains de Rennes. Il y fit usage de plusieurs Bains de la source du Bain doux et de ceux de la Reine, dont les effets furent assez salutaires pour opérer un amendement sensible. Après un séjour de vingt-sept jours, il retourna à Chalabre dans un état satisfaisant.

Des circonstances l'ayant empêché d'y revenir l'année suivante, il essuya encore une nouvelle attaque assez forte; y étant revenu la troisième année, il ne prit les bains que d'une manière fort irrégulière, et néanmoins ses douleurs, qui se font quelquefois sentir lors des variations de l'air et de la température, sont infiniment plus courtes et ont perdu leur caractère d'acuité.

15.e OBSERVATION. — M. Roques, chapelier, de Chalabre, âgé de quarante-un ans, doué d'une forte constitution, fut atteint d'un rhumatisme très-aigu qui commença par les poignets et parcourut successivement et à plusieurs reprises toutes les articulations des membres et les reins. Toute la région lombaire était affectée très-douloureusement. Les poignets, les genoux et les pieds étaient très-gonflés et douloureux. Le malade ne pouvait ni marcher ni se soutenir. Rhumatisme universel.

Ses douleurs s'étant un peu calmées après un traitement antiphlogistique des plus sévères, il put se faire transporter à Rennes. Il y fit usage de plusieurs bains pris à la source du Bain doux, ainsi que de plusieurs douches qui produisirent une solution complète de l'affection rhumatismale; ses articulations, qui étaient auparavant percluses et comme ankilosées, se dégagèrent entièrement. Rendu chez lui, la guérison fut parfaite.

16.e OBSERVATION. — Le nommé Bouichère, de Limoux, âgé de quarante ans, d'une constitution sèche, d'un tempérament bilioso-nerveux, essuya dans le mois de mai 1828, un rhumatisme universel avec gonflement inflammatoire de toutes les articulations des membres. Rhumatisme universel.

Sa maladie eut un caractère très-aigu jusqu'au mois de juillet suivant; il éprouva un peu d'amendement à la suite d'un traitement antiphlogistique, qui consista en une saignée générale, plusieurs applications de sangsues sur les articulations affectées, et des cataplasmes émolliens. Toujours souffrant, mais un peu soulagé, il eut assez de force à cette époque pour se faire transporter aux Bains de Rennes; alors ses articulations ilio-fémorales étaient prises au point qu'il lui était impossible de s'accroupir; il prit avec la plus grande exactitude plusieurs douches et une trentaine de Bains doux, à la suite desquels disparurent l'engorgement des poignets, la torpeur des grandes articulations ainsi que leur sensibilité excessive.

Depuis deux ans, le malade n'a point éprouvé de récidive, et libre de tout mal, il peut vaquer aux occupations ordinaires de sa profession (teinturier) avec la même facilité que dans son plus bel état de santé.

Suppression menstruelle.

17.e OBSERVATION. — M.elle C......., de Narbonne, âgée de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, après avoir été réglée pendant un an d'une manière fort irrégulière, avait vu cesser entièrement le flux menstruel, à la suite d'une vive émotion, qui en agissant fortement sur le système nerveux, avait retenti particulièrement sur l'organe utérin.

Des Médecins instruits avaient combattu cette maladie avec tous les moyens ordinaires; les bains de siége, tous les emménagogues connus avaient été prodigués; les ferrugineux, la teinture d'iode avaient été employés sans le moindre succès.

Lorsqu'elle se présenta à nous, en 1829, aux Bains de Rennes, sa suppression durait depuis un an; ses lèvres étaient décolorées, sa figure un peu bouffie, son teint pâle, ses jambes un peu œdématiées, son ventre tuméfié; elle offrait en un mot tous les symptômes de la *chlorose*.

Rendue aux Bains de Rennes, elle commença par prendre l'eau de la source du Pont, elle passa ensuite à l'eau du Cercle; l'action énergique de ces eaux fut secondée par deux Bains par jour pris à la source du Bain de la Reine.

Après dix jours de ce traitement, son ventre, qui était auparavant tuméfié, devint de plus en plus souple, et la jeune personne s'aperçut qu'elle marchait avec plus de facilité et qu'elle n'éprouvait point autant de lassitude dans les jambes. Le flux menstruel ne s'était pas encore montré.

Pour activer le traitement, nous lui conseillâmes de prendre quelques douches ascendantes du Bain fort, dirigées dans la direction du vagin; ce moyen énergique fut décisif: après huit douches de cette nature, le flux menstruel se rétablit, un écoulement sanguin de bonne qualité coula abondamment pendant six jours.

Le rétablissement de cette importante fonction dissipa entièrement la pâleur du visage, et M.elle C..... ressentit dans tout son être une force qu'elle n'avait pas éprouvée depuis long-temps.

Revenue aux Bains de Rennes en 1830, elle nous assura que le flux périodique avait depuis continué sans la plus petite interruption.

18.e OBSERVATION. — M. D......, de Castelnaudary, contracta, en 1829, une gonorrhée; traitée pendant six mois, elle s'était montrée rebelle à tous les traitemens méthodiques et empiriques; l'écoulement continuait en dépit du baume de copahu, du poivre cubèbe et de quelques moyens rationnels qui avaient précédé ces prétendus spécifiques. Gonorrhée chronique.

M. D......, extrêmement affligé de sa situation, se détermina à venir essayer les Bains de Rennes sans prendre l'avis de ses Médecins.

Il y fit usage de l'eau du Cercle, à la dose de dix verres par jour, et d'après notre conseil, prit deux bains par jour à la source du Bain doux.

Cette médication active détruisit progressivement l'écoulement, et ce qui est remarquable, c'est que cette suppression ne fut suivie d'aucun mauvais résultat. Cette guérison prouve d'une manière évidente le bon effet que l'on peut retirer des eaux de Rennes dans ces cas d'écoulement passifs qu'entretient souvent l'atonie des membranes muqueuses.

Nous devons observer que dans le fait de cet écoulement dont il s'agit ici, l'atonie devait être présumée et était presque constatée par l'absence de la douleur.

19.e OBSERVATION. — M. A....., de Toulouse, d'un tempérament bilioso-nerveux, âgé de trente ans, après plusieurs jours d'équitation sur une mauvaise selle, fut atteint de plusieurs furoncles au périné et au pourtour de l'anus; un traitement Suintement sanieux à la marge de l'anus.

antiphlogistique, des bains de siége mucilagineux et le repos avaient réussi à dissiper ces boutons incommodes.

Deux mois après, il ressentit une démangeaison au fondement qui fut bientôt suivie d'un suintement sanieux. Cette maladie considérée comme dartreuse, fut traitée par quelques moyens dépuratifs et par le cérat soufré. Le suintement sanieux persistait et était assez abondant pour tacher la chemise. M. A..... fut envoyé aux Bains de Bagnères-de-Luchon; il les employa sans succès.

Sur l'avis de son Médecin, il se rendit aux Bains de Rennes en 1829, y fit usage du Bain doux et du Bain de la Reine consécutivement pendant vingt jours, et eut le bonheur de voir disparaître une affection qui durait depuis dix-huit mois.

M. A..... est revenu à nos Bains en 1830, quoique entièrement guéri; il en a fait usage largement dans la crainte de voir se reproduire une maladie qui lui avait donné de si vives sollicitudes.

Chute de matrice.

20.e OBSERVATION. — Mme R....., de Carcassonne, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, après un premier accouchement des plus laborieux, avait été en proie à des hémorragies extrêmement graves; à ces hémorragies succéda une leucorrhée très-abondante. L'utérus avait été tellement relâché par cette perte considérable de sang qu'il en avait résulté une chute de cet organe.

Pour le rétablir dans son état primitif, on avait inutilement employé les injections toniques et fait usage de différens pessaires; la descente existait toujours et devenait de plus en plus incommode.

Mme R..... dans cet état fâcheux se présenta à nos Bains en 1830; elle souffrait beaucoup en marchant et ne pouvait pas rester long-temps assise sans éprouver de douleur.

Elle fit usage pendant vingt jours de l'eau du cercle en boisson et de plusieurs Bains doux qui contribuèrent sensiblement à diminuer l'écoulement purulent.

Pour donner un peu plus de ressort à l'organe, nous crûmes devoir lui conseiller l'usage des douches ascendantes du Bain fort. Elle les prit presque froides; notre attente ne fut point trompée : après vingt douches de cette nature, la matrice reprit sa position, et Madame n'éprouva plus dès ce moment, ni la fatigue dans la marche ni la difficulté à rester assise.

21.e OBSERVATION. — Jacques Ramond, de Castelnaudary, âgé de neuf ans, d'un tempérament lymphatique, souffrait depuis quatre ans d'une ophtalmie très-douloureuse. Ophtalmie scrophuleuse.

Les bords des paupières étaient très-rouges et laissaient couler une matière séreuse et agglutinative qui faisait adhérer les cils entr'eux. La vision était très-douloureuse et presque impossible à s'exercer, à cause de la sensibilité excessive de la rétine.

A un état si grave venait se joindre encore un *albugo*, situé sur la cornée transparente de l'œil gauche.

Quelques moyens avaient été employés pour combattre cette cruelle affection; un traitement dépuratif et un seton à la nuque n'avaient produit aucun soulagement.

C'est dans cet état déplorable qu'il nous fut présenté à Rennes au mois d'août 1831; le malade fut mis immédiatement à l'usage du Bain doux; plus tard nous fûmes d'avis d'employer les douches sur la tête.

Ce dernier moyen produisit un effet heureux tel que nous ne pourions point l'espérer.

Sous l'influence salutaire des douches, nous ne tardâmes point à voir disparaître la rougeur des paupières, et enfin, pour comble de succès, la sensibilité de la rétine, auparavant si exaltée, diminua d'une manière remarquable, et l'*albugo* s'est presque effacé.

22.e OBSERVATION. — M. D......., de Carcassonne, âgé de vingt-cinq ans, d'un tempérament bilieux, était atteint d'un rhumatisme dont le siége principal était dans l'articulation du genou droit. La douleur était très-vive dans cette partie et se propageait de là au pied qui était gonflé et également douloureux. Rhumatisme articulaire.

La station était impossible et la progression des plus difficiles; c'est dans cet état que le malade arriva aux Bains de Rennes à la fin du mois de juillet 1831.

Nous lui fîmes prendre une vingtaine de bains doux et autant de douches sur le genou.

Déjà après le septième bain le malade pouvait se passer de la chaise à porteur; plus tard les douches suffirent pour obtenir une guérison complète.

23.e OBSERVATION. — Guillaume Soulairac, de Belvèse, âgé de dix-huit ans, d'un tempérament lymphatique, étant à Tumeur scrophuleuse au pied droit.

la garde de son troupeau, se trouva exposé, principalement un jour, à une température extrêmement froide et humide; par suite de cette mauvaise influence, il ressentit tout à coup une impression très-vive de froid au pied droit.

On essaya d'appliquer quelques linges chauds sur la partie souffrante pour calmer la douleur; mais elle continua à se faire sentir; quelques jours après, la douleur s'accompagna de gonflement, et la progression était devenue impossible.

Une tumeur avec fluctuation se fit remarquer sur la face dorsale du pied; elle fut percée et donna lieu à un écoulement de matière purulente; la suppuration s'étant supprimée, il restait encore de l'engorgement et une douleur sourde, lorsque le malade fut envoyé aux Bains de Rennes; il y fit usage du Bain doux et des douches; il en résulta une souffrance plus vive, mais en revanche une diminution dans l'engorgement.

L'année d'après 1831, il revint encore à nos Bains: après avoir usé largement des Bains et des douches, il se soumit, d'après notre conseil, à l'immersion dans le Bain fort, il y plongea le pied, plusieurs jours, pendant six minutes chaque fois. Il en retira un avantage tel que l'engorgement et la douleur ont disparu entièrement.

Fausse ankylose du genou.

24.e OBSERVATION.—Le nommé Castillon Dumas, envoyé par l'hospice de Castelnaudary, âgé de 25 ans, d'un tempérament éminemment sanguin, exerçant la profession de meunier, s'était donné un coup de hache sur le genou. La peau, la rotule, le tendon du muscle droit antérieur et le triceps crural qui s'attache à la base de cet os furent lésés. Un gonflement considérable et une douleur très-vive résultèrent de cet accident. Porté à l'hôpital, il reçut tous les secours de l'art; sous l'influence du traitement qu'on lui fit subir, le gonflement diminua ainsi que la douleur, mais il y eut impossibilité de fléchir la jambe. Le malade ne pouvait faire quelques pas qu'à l'aide d'une béquille. C'est dans cet état qu'on l'envoya aux Bains de Rennes.

Nous lui fîmes prendre le Bain doux et les douches pendant dix jours sans le moindre amendement. Ce ne fut qu'après le vingtième, qu'il commença à pouvoir fléchir un peu la jambe. Nous fûmes d'avis, pour donner un peu plus d'action, de soumettre le membre malade à l'immersion dans le Bain fort.

Un amendement sensible se fit remarquer dès ce moment; la flexion devint de jour en jour plus facile. Le malade finit par se passer des béquilles, et est reparti en bonne voie de guérison.

25.e OBSERVATION. —Marie Greffié, de Saint-Amans, âgée de trente-cinq ans, d'une constitution scrophuleuse, après une suppression de menstrues, fut atteinte d'engorgement aux jambes; bientôt des ulcérations nombreuses s'y manifestèrent, et les douleurs les plus vives s'y firent sentir. Ulcères à la suite d'une suppression de menstrues.

Dans cet état elle se rendit à Rennes par le conseil de son Médecin. Les ulcérations, qui avaient succédé à la suppression menstruelle, duraient depuis six ans : elles offraient un très-mauvais caractère.

Douze bains, pris à la source du Bain doux, commencèrent à modifier cet état chronique. Les ulcérations quittèrent insensiblement leur aspect blafard, les bords calleux s'aplatirent; l'engorgement des jambes diminua; enfin, après avoir pris une trentaine de bains soit à la source du Bain doux, soit à celle du Bain de la Reine, la malade eut le bonheur de voir ses ulcères entièrement cicatrisés, et de voir reparaître ses menstrues, dont elle était privée depuis six années.

26.e OBSERVATION. —Mademoiselle S., de Beziers, âgée de vingt-trois ans, d'un tempérament éminemment lymphatique et d'une constitution très-délicate, avait éprouvé pendant l'hiver de 1830, un rhumatisme général. Ses douleurs avaient diminué d'intensité; mais elles existaient encore et paraissaient être entretenues par une irrégularité du flux menstruel. Dysmenorrhée.

Pour traiter cette maladie d'une manière méthodique, nous fûmes d'avis de combattre premièrement l'irrégularité du flux menstruel. Pour atteindre ce but, nous fîmes prendre à la malade des douches ascendantes sur les parties génitales. Quelle que fût la répugnance de la jeune personne pour ce genre de médication, elle s'y soumit, et ne tarda point à en éprouver les plus heureux effets. Après quelques douches de cette nature, le flux menstruel se montra et fut plus abondant qu'à l'ordinaire.

Le rétablissement de cette importante fonction ne tarda point à influer sur les douleurs rhumatismales, qui disparurent entièrement.

Surdité accompagnée d'un froid considérable à la tête.

27.e OBSERVATION. M. ***, de Cornilhac (Aude), s'étant levé dans la nuit pendant l'hiver de 1829, pour répondre à quelqu'un qui l'appelait, était imprudemment resté à la fenêtre sans se couvrir la tête; il ne tarda pas à éprouver le plus mauvais effet de cette transition de température, un *corysa* des plus violens, une otite en furent la suite. Le malade ressentait de plus un bourdonnement continuel et une douleur assez vive dans le cuir chevelu, accompagnée d'un sentiment de froid dans l'encéphale. Après avoir supporté, pendant deux ans, cet état fâcheux, il se rendit aux Bains de Rennes, dans l'espoir de trouver à ses maux un remède qu'il avait cherché vainement dans l'art médical. Nous crûmes voir l'indication des douches chaudes sur la tête. Après la première douche le malade sentit diminuer le sentiment de froid au cerveau. L'usage continué de ce moyen énergique dissipa, comme par enchantement, le tintouin, le sentiment de froid devenu si incommode, et l'affligeante surdité.

Métastase laiteuse.

28.e OBSERVATION. — Madame V., de Revel, âgée de quarante-six ans, d'un tempérament lymphatique, à la suite d'une suppression brusque du lait éprouva une céphalalgie très-violente accompagnée d'un sentiment de froid dans le cerveau. A ces symptômes se joignirent un tournoiement de tête et des bourdonnemens d'oreille. Des sangsues derrière les oreilles et quelques antispasmodiques avaient été employés sans succès. Madame V. était dans cet état de souffrance depuis quatre ans lorsque son Médecin lui conseilla de venir aux Bains de Rennes.

Consultés sur cette affection, nous prescrivîmes l'eau du Cercle en boisson à la dose de trois verres chaque matin, le Bain doux et les douches chaudes sur la tête. Il est remarquable que les premières douches, quoique très-chaudes, ne furent point senties.

Ce ne fut qu'après en avoir pris plusieurs, que la malade put ressentir et apprécier le degré de thermalité; dès-lors la malade commença à éprouver du soulagement; sa tête lui parut plus dégagée, le bourdonnement d'oreilles diminua, et chaque jour le mieux augmenta.

Enfin, après la seizième douche, madame V. ayant sa tête entièrement libre, repartit, se proposant de revenir l'an prochain pour consolider sa guérison; il est digne de remarque que du moment que la malade se trouva mieux, la sécrétion du mucus

nazal, qui avait été supprimée pendant long-temps, se rétablit avec abondance.

29.e OBSERVATION. Jean Merle, de Limoux, âgé de trente-deux ans, avait éprouvé un rhumatisme général, à l'âge de vingt-six ans; il avait été guéri par les moyens ordinaires.

Tumeur de l'articulation tibio-tarsienne.

Cinq ans après, il fut de nouveau atteint de cette cruelle maladie. Cette fois la fluxion rhumatismale s'était portée avec violence sur le pied droit; une douleur très-poignante, accompagnée de gonflement, avait rendu impossible le jeu de l'articulation tibio-tarsienne. Après avoir épuisé tous les moyens thérapeutiques, son Médecin lui conseilla l'usage des Bains de Rennes, en 1831.

Quatorze bains pris à la source du Bain doux et douze douches dissipèrent la douleur et l'engorgement, et le jeu de l'articulation fut si bien rétabli, que le malade retourna chez lui à pied.

30.e OBSERVATION. Antoinette Castilionne, de Montoulieu (Aude), âgée de soixante ans, portant un fagot de bois sur la tête, trébucha et fit une chute le corps en avant.

Roideur des doigts de la main.

Au moment où elle perdit l'équilibre, elle appuya fortement la main droite sur le sol, pour amortir le coup qu'elle allait recevoir; il résulta de cette situation, en tombant, que le poids du corps reposa en grande partie sur les doigts fléchis.

Un gonflement considérable se manifesta au poignet, et par suite les doigts avaient participé de cet état; en sorte qu'ils étaient en flexion permanente sur la paume de la main.

Rendue aux Bains de Rennes dans le mois de septembre 1831, trois mois après l'accident, elle fit usage de plusieurs bains et douches qui produisirent le meilleur effet. Avant son départ, qui fut un peu trop précipité, sa main n'était plus douloureuse et ses doigts pouvaient jouer assez facilement : il est très-probable qu'un plus long séjour aux Bains aurait rendu l'extension complète.

31.e OBSERVATION. M. ***, maréchal ferrant, de Peyriac (Aude), d'un tempérament sanguin, à la suite d'un emportement très-fort auquel il s'était livré, vit une rougeur considérable se manifester sur la cuisse droite. Bientôt cette partie se couvrit de boutons et devint un foyer de démangeaisons. Des rafraîchissans intérieurs, des bains domesti-

Eruption érysipélateuse

ques avaient calmé l'irritation, mais n'avaient point réussi à faire disparaître la rougeur érysipélateuse.

Rendu aux Bains de Rennes suivant le conseil de son Médecin, il y fit usage du Bain doux et de l'eau du Pont. Cette médication fut des plus efficaces. Après vingt-quatre bains doux, le malade n'éprouva ni douleur ni démangeaison, et la plaque rouge avait entièrement disparu.

Entérite chronique.

32.e OBSERVATION. — Jeanne Ytard femme Cassignol, de Castelnaudary, âgée de vingt-neuf ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, souffrait depuis dix-huit mois d'une colique, parfois très-vive, suivie de fréquentes évacuations alvines. Plusieurs traitemens avaient été employés sans succès.

La malade éprouvait bien quelques intermissions dans ses souffrances; mais elles ne s'assoupissaient que pour se réveiller avec plus d'intensité.

Désespérée de voir un état si grave se prolonger, elle se détermina à aller consulter M. Viguerie, célèbre praticien de Toulouse; les eaux et les Bains de Rennes furent ordonnés. Madame Cassignol s'y rendit en août 1831. A cette époque le mal était si violent, que l'abdomen fortement rétracté ne permettait point à la malade de se tenir droite, et qu'elle ne pouvait marcher que le corps penché et en avant et soutenue par des béquilles. Après quelques bains pris à la source du Bain doux, un mieux se déclare, le ventre est moins tendu, moins douloureux, les évacuations alvines moins fréquentes.

La malade enchantée de cet amendement continua l'usage de ses bains avec l'espoir de se voir bientôt délivrée d'une maladie qui l'inquiétait depuis si long-temps. Tous les matins elle avalait trois verres d'eau du Bain de la Reine, après quoi elle allait se plonger dans le Bain doux,

Ce traitement, continué pendant vingt jours, opéra une guérison parfaite : la colique et la diarrhée disparurent entièrement, et madame Cassignol revint chez elle dans un état de jubilation inexprimable.

Tumeur scrophuleuse du genou avec ankylose.

33.e OBSERVATION. — Thérèse Rougé, de Mirepoix (Ariége), âgée de huit ans, d'un tempérament lymphatique, issue d'une mère phthisique, fut prise tout à coup et sans cause connue, à trois ans, d'une douleur vive au genou gauche. Cette douleur, contre laquelle on employa sangsues, cataplasmes ano-

dins, frictions anti-spasmodiques, ne fit qu'augmenter et s'accompagna d'une tumeur très-volumineuse. L'enfant souffrit beaucoup malgré les soins qui lui furent prodigués.

Un an après le commencement de la maladie, les bains minéraux d..... furent conseillés ; mais bien loin de soulager, ils exaspérèrent la douleur et ne diminuèrent point le gonflement.

En 1829, Thérèse Rougé, ayant alors six ans, fut consultée par M. Viguerie, célèbre chirurgien de Toulouse, qui, après avoir examiné attentivement la jeune malade, fut d'avis de lui faire prendre les bains de Rennes.

A son arrivée dans cet établissement, elle nous fut présentée, et voici quel était son état :

Le genou, très-engorgé, avait deux fois son volume ordinaire ; il n'était point douloureux ; mais il y avait ankylose ; la cuisse était émaciée ainsi que la jambe, et tout faisait craindre la perte du membre.

Nous conseillâmes le Bain doux et la douche chaude ; l'emploi de ces moyens nous parut apporter un peu d'amendement ; l'enfant pouvait allonger un peu mieux la jambe ; mais son pied ne pouvait pas encore toucher le sol.

Après vingt jours de séjour à Rennes, on emmena la petite malade avec une amélioration très-peu sensible. Un an après, elle fut amenée de nouveau. Pour cette fois l'amendement fut plus sensible, et quelques mois après on vit disparaître la tumeur, et le membre s'allonger. L'enfant recouvra la faculté de marcher.

Elle est venue au mois d'août 1831, pour la troisième fois, et en est repartie dans l'état le plus satisfaisant. Outre la disparution complète de la maladie, la constitution, auparavant si délicate de l'enfant, s'est fortifiée par l'usage salutaire des eaux bienfaisantes de Rennes.

34.e OBSERVATION. — M. Clavel, prêtre, curé de la Redorte, était atteint depuis quelque temps d'une affection dont il ignorait la cause et le début précis. Diplopie.

Sa maladie était un dérangement dans la vision : point de rougeur, point de douleur dans les yeux ; il voyait seulement tous les objets doubles.

Cet état anormal existait donc indépendamment de tout autre symptôme ; du reste, M. Clavel jouissait d'une bonne santé. Présumant que la cause de cette diplopie résidait dans l'affec-

tion des nerfs optiques, le docteur Hortala, Médecin distingué, conseilla les Bains de Rennes, et prescrivit au malade de recevoir plusieurs douches sur la tête. Ce conseil fut suivi exactement. Aucune amélioration ne se fit remarquer immédiatement; mais quelque temps après l'affection disparut complètement, et la vision redevint naturelle.

Rhumatisme général.

35.e OBSERVATION. — M.lle Benazet, de Péxieura, âgée de quinze ans, d'un tempérament bilioso-sanguin, éprouvait depuis quelque temps une douleur obtuse dans l'articulation coxo-fémorale droite. Jeune et jouissant d'ailleurs d'une excellente santé, elle avait porté peu d'attention à cette douleur. Mais dans le mois de juillet 1832, s'étant livrée à un exercice très-actif, elle eut l'imprudence de s'exposer à un air frais pendant que tout son corps était en transpiration. Le soir même elle eut à se repentir d'une conduite aussi imprudente, car le frisson, un grand malaise, une fièvre très-forte se déclarèrent, et bientôt après de vives coliques.

Une application de sangsues au fondement fit disparaître l'irritation intestinale. Quelques jours de calme s'étaient ainsi écoulés, lorsque des douleurs intenses vinrent se faire sentir dans tous les membres, et successivement toutes les articulations furent affectées au point que M.lle Benazet ne put se livrer au moindre mouvement. L'emploi de divers moyens thérapeutiques parvint à diminuer l'intensité des douleurs, mais la progression était devenue impossible, et la malade ne faisait que se traîner douloureusement à l'aide de béquilles. Dans cet état pitoyable, elle se fit transporter aux Bains de Rennes. Quelques bains doux, ordonnés par le Médecin de l'établissement, commencèrent à diminuer l'intensité des douleurs, et sous leur influence le jeu des articulations devint plus facile pour activer le traitement. Elle fut soumise aux Bains de la Reine et aux douches, dont l'effet fut vraiment merveilleux. M.lle Benazet ne tarda point à s'apercevoir que ces membres, qui depuis quelques jours avaient cessé d'être douloureux, avaient récupéré la faculté locomotrice; elle revint chez elle entièrement guérie.

Entorse de l'articulation tibio-tarsienne.

36.e OBSERVATION. — Le sieur Salvan, de Puylaurens, portait depuis quatre ans une entorse au pied gauche; depuis l'accident l'articulation était douloureuse; cette douleur devint de jour en jour plus forte et s'accompagna de gonflement, au

point que le malade fut obligé de s'arrêter, ne pouvant plus se servir de son pied gauche. Un Médecin consulté sur son état avait prescrit plusieurs moyens thérapeutiques qui furent tous employés sans le moindre succès. Dès-lors tout traitement méthodique fut mis de côté et le malade se livra aux remèdes des bonnes femmes, qui ne firent qu'aggraver son mal. Cédant aux conseils de plusieurs personnes qui lui préconisaient les vertus des Bains de Rennes, il s'y rendit dans le mois de septembre, au moment où sa souffrance était dans sa plus grande intensité. L'insuccès de tous les remèdes qu'il avait employés l'avait découragé à ce point qu'il prenait les bains sans la moindre confiance. N'éprouvant qu'un très-léger amendement des bains et des douches, il quitta l'établissement avec la triste idée qu'il ne guérirait jamais. Mais quelle fut sa surprise, lorsque après quelques jours de son arrivée dans ses foyers, il s'aperçut que la douleur était moindre et que l'articulation était plus souple. Ce mieux se soutint et marcha insensiblement : l'articulation fut tellement dégagée au mois de mai, qu'il put se passer de béquilles et marcha sans secours étranger.

Il est revenu cette année pour consolider sa guérison. Il est on ne peut plus enchanté de son état satisfaisant, et rempli de reconnaissance pour les Bains et eaux salutaires qui lui ont rendu l'usage d'un membre, et qui l'ont délivré de douleurs atroces qui avaient résisté pendant quatre ans à toute espèce de traitement.

Hépatite chronique accompagnée de phénomènes nerveux très-graves.

37.e OBSERVATION. — Marie Barrau, âgée de quarante-neuf ans, napolitaine, d'un tempérament bilioso-nerveux, avait éprouvé, à l'âge de trente-cinq ans, de grands chagrins qui avaient sensiblement altéré sa santé. Depuis quatorze ans des désordres très-graves existaient dans les viscères de l'abdomen. Plusieurs traitemens avaient été mis en usage, et toujours sans succès. En 1831, son Médecin ne voyant plus aucun moyen de guérison, lui conseilla les Bains de Rennes. Je ne sais pour quelle raison Marie Barrau ne put suivre cette année le conseil qui lui avait été donné. L'année d'après, sa maladie continuant à sévir, la malade manifesta le désir d'aller à Rennes; mais son Médecin s'y opposa, craignant que la maladie ne fût trop avancée, et que la malade ne pût supporter le voyage. Celle-ci insista, et répondit à toutes les objections de son Médecin : « Je suis fatiguée de souffrir, j'aime autant de mourir à Rennes que de vivre dans l'état où je suis. » J'avoue que lorsque je la vis j'appréhendai fort que

le pronostic du Médecin ne se vérifiât : couleur jaune des plus prononcées, maigreur extrême, yeux caves, faiblesse extrême, fièvre hétique, insomnie : tel était le triste état de la malade.

A son arrivée à Rennes, malgré ces symptômes effrayans, je lui fis prendre quelques verres d'eau du Pont et quelques bains à la source du Bain doux, qui calmèrent l'irritation intestinale et les attaques de nerfs. Un écart de régime rendit fort éphémère cette amélioration qui se présentait on ne peut pas mieux.

Les heureux effets des Bains de Rennes se firent sentir plus tard, car quelque temps après son arrivée dans ses foyers, Marie Barrau eut le bonheur inespéré de voir ses douleurs d'entrailles diminuer, ses forces digestives se rétablir, et la couleur jaune disparaître.

Enfin, cette année 1832, elle est revenue aux Bains de Rennes pour y corroborer sa santé, et j'ai eu peine à la reconnaître, tant son physique était changé avantageusement.

Fracture du tibia et du péroné; luxation de la rotule du membre correspondant.

38.e OBSERVATION. — Guillaume Vassal, de Trèbes, par suite d'une chute grave se fractura le tibia et le péroné de la jambe droite et se luxa la rotule de la gauche. Après cinquante jours de séjour au lit, le cal s'était formé et la luxation de la rotule était réduite ; mais un engorgement considérable rendit impossible le jeu de l'articulation lésée. Pendant deux mois, Vassal se soumit aux différens moyens qui furent employés, sans en retirer le moindre amendement. Voyant que tous les remèdes mis en usage étaient infructueux, il vint essayer les Bains de Rennes. Après quinze bains pris à la source de la Reine et plusieurs douches, une grande amélioration se fit remarquer : le gonflement et la douleur diminuèrent sensiblement et le jeu de l'articulation se rétablit. Il est revenu cette année dans un état très-satisfaisant, ayant entièrement quitté ses béquilles. Il a repris les bains et les douches, moins par besoin que par reconnaissance.

Rhumatisme vague.

39.e OBSERVATION. — M. Fabre, de Narbonne, âgé de quarante ans, d'une constitution lymphatique, fut atteint, il y a huit ans, d'un rhumatisme aux articulations scapulo-humérales. Un traitement rationnel avait réussi à faire disparaître les douleurs et la gêne des articulations affectées.

Mais, plus tard, de violens maux de tête se déclarèrent, ac-

compagnés de pesanteur et de bruissement dans le cerveau. M. Fabre devint morose, inquiet; ses sens étaient considérablement affaiblis, sur-tout les organes de l'ouïe et de la vue; la langue même était un peu embarrassée; il éprouvait une certaine difficulté de s'exprimer et un léger trouble des facultés intellectuelles. M. Delpech consulté, ordonne les bains de Molitx, contre l'avis de M. Barthez, Médecin ordinaire du malade.

M. Fabre éprouva du soulagement de ces bains sous le rapport de ses douleurs articulaires; mais sa tête resta toujours douloureuse. Il revint encore à Molitx l'année d'après, dans l'espoir de s'en débarrasser complètement; son espoir fut cruellement déçu, car les bains de Molitx, bien loin de le soulager, augmentèrent cette fois les symptômes morbides, et M. Fabre arriva chez lui aussi malade que la première fois.

Après une année passée dans de très-grandes souffrances, le malade se décida à se faire transporter à Rennes, d'après l'avis de M. Barthez, dont l'opinion n'avait point changé à cet égard. Lorsqu'il se présenta à moi, son état était vraiment affligeant: outre les douleurs atroces que le malade éprouvait, douleurs qui ne lui permettaient point de goûter le moindre repos, la figure était bouffie et ses sens presque abolis. Je conseillai le Bain doux, l'usage de l'eau du Pont pour boisson, et les douches chaudes sur la tête. J'eus quelque difficulté à faire adopter à M. Fabre ce dernier genre de médication; mais il se rendit enfin à mes instances. Les bains et les douches furent pris pendant quinze jours avec la plus grande exactitude. Sous l'influence de ce traitement énergique, tous les symptômes fâcheux disparurent, et M. Fabre eut le bonheur de trouver sa guérison aux Bains de Rennes.

Rhumatisme avec amaigrissement de la jambe et de la cuisse.

40.e OBSERVATION. — Le Capitaine Lacroix, domicilié à Carcassonne, âgé de quarante ans, d'un tempérament éminemment sanguin, éprouva une première attaque de rhumatisme dans le mois de janvier 1832. Pendant deux mois et demi, il fut en proie à de très-vives douleurs, et dans l'impossibilité de bouger de son lit. Pendant le mois de mars le mal perdit de son intensité, et vers la fin du même mois, M. Lacroix put agir et vaquer à ses affaires. Une seconde attaque l'atteignit à la fin de juin même année, et le retint au lit jusqu'au commencement du mois d'août suivant.

Sous l'influence d'un traitement méthodique, l'état général du malade s'améliora; mais il arriva que l'élément rhumatismal porta toute son action sur la cuisse et la jambe gauche. Tout ce membre fut sensiblement frappé d'amaigrissement, et de plus l'articulation du genou et celle du cou du pied (tibio-tarsienne), considérablement engorgées, étaient le siége de douleurs très-vives. M. Lacroix ne pouvait marcher qu'à l'aide de béquilles : c'est dans cet état que le malade se fit transporter à Rennes au commencement du mois d'août.

Après quatre bains pris à la source du Bain doux, le malade éprouva du soulagement, une diminution sensible dans les douleurs, moins de rigidité dans les articulations et un peu plus de force. Continuation du traitement : un bain le matin et une douche le soir. Le mieux augmente d'une manière rapide, de telle sorte qu'après onze bains et huit douches, le membre atrophié avait repris son volume ordinaire, et que les articulations moins engorgées n'étaient plus douloureuses et pouvaient jouer facilement. Il faut ajouter à ce succès éclatant le retour de l'appétit, des digestions et du sommeil, dont le malade était privé depuis long-temps. Ravi naturellement d'un résultat si merveilleux, le Capitaine Lacroix est revenu dans le sein de sa famille, enchanté des Bains de Rennes, et fort disposé à revenir plus tard consolider sa guérison, qu'il avait cherchée vainement à obtenir avec des remèdes.

Ankylose du bras droit.

41.e OBSERVATION. — Antoine Sandral, charpentier, de Fontiez-Cabardez (Aude), âgé de quarante ans, travaillait à un ouvrage de charpente, lorsqu'une poutre tomba sur son bras droit; une grosse cheville, qui tenait à la pièce de bois, traversa l'articulation cubito-humérale, en entrant par la partie postérieure au côté externe de l'apophyse olécrane, et sortant par la partie antérieure, en dehors de l'artère brachiale et du nerf médiant, qui ne furent point lésés.

L'art réussit à calmer l'état inflammatoire qui devait nécessairement résulter de cet accident; mais les soins les mieux combinés ne purent point parvenir à éviter l'ankylose. L'avant-bras ne pouvait pas être fléchi sur le bras, et les mouvemens de pronation étaient également impossibles.

Dans cet état, et trois mois après l'accident, cet homme se rendit à Rennes. L'usage du Bain doux et des douches lui fut conseillé. Un amendement assez sensible ne tarda point à se

faire remarquer. L'articulation affectée acquit assez de jeu et de souplesse pour que la main pût être portée à la bouche et même sur la tête. Les mouvemens de l'avant-bras en dedans s'exécutent assez bien.

Ce succès est assez remarquable, sur-tout pour une ankylose. Nul doute qu'un plus long usage des bains et des douches n'eût amené une guérison complète. Nous espérons voir ce précieux résultat si le malade revient l'année prochaine.

42.e OBSERVATION. — Rose Vergnes, de Castelnaudary, âgée de trente-deux ans, d'un tempérament sanguin, avait eu, il y a trois ans, une forte courbature dont elle avait beaucoup souffert. Guérie de cette maladie, elle contracta plus tard la fièvre intermittente : le quinquina fut employé sans succès. Parurent des symptômes fâcheux qui faisaient présager une maladie de poitrine : toux sèche, sueurs nocturnes, maigreur progressive. La malade était dans cet état, lorsqu'un nouveau coup d'air vint renouveler ses anciennes douleurs. La région lombaire, les cuisses, les bras, tous les membres devinrent douloureux, au point que Rose Vergnes fut obligée de se servir de béquilles. Tout faisait donc présumer que l'élément rhumatismal quittait quelquefois les articulations pour se porter sur les organes pulmonaires. C'est dans cet état grave qu'elle se fit porter aux Bains de Rennes. Douleurs générales.

Elle y prit successivement dix bains doux, et onze douches sans en retirer aucun soulagement. Les douleurs étant les mêmes, les membres inférieurs refusant toujours leur service, le découragement s'en mêla, au point qu'elle quitta l'établissement pour revenir chez elle.

Mais quelle fut sa surprise, lorsque, quinze jours environ après son arrivée, elle s'aperçut que la douleur des jambes diminuait, et qu'elle avait un peu plus de facilité pour le mouvement. Cet amendement augmenta progressivement, et fut tel que dans l'espace d'un mois après son retour de Rennes, elle put marcher sans le secours des béquilles. Actuellement tous ses membres sont entièrement dégagés : elle est revenue cette année aux Bains de Rennes dans un état de parfaite santé.

43.e OBSERVATION. — Isabelle Dépaute, âgée de quarante-sept ans, d'un tempérament lymphatique, portait depuis neuf ans une tumeur scrophuleuse fixée au genou gauche, qui em- Ankylose fausse du genou gauche.

pêchait le jeu de cette articulation. En vain avait-on employé tous les moyens usités en pareil cas : sangsues, cataplasmes, moxas, cautères, tout avait été inutile. La douleur, l'engorgement ne se dissipaient pas plus que l'ankylose. Désespérant du succès de son traitement, le Médecin ordinaire s'adjoignit un confrère : après avoir examiné le membre malade, ils proposèrent l'amputation. Isabelle, effrayée de cette opération, refusa de s'y soumettre. Un troisième Médecin fut appelé, qui rejeta l'opération, et fut d'avis d'envoyer la malade aux Bains de Rennes : ce conseil prévalut. En conséquence, la malade se rendit à Rennes dans le mois d'août 1830. Elle y prit dix-huit bains doux et seize douches, qui opérèrent une diminution sensible de la tumeur. Chaque fois qu'elle prenait une douche, une certaine quantité de pus sanguinolent s'écoulait par les fistules qui entouraient l'articulation. Le résultat de cet écoulement fut la diminution de la tumeur, un peu plus de mobilité dans l'articulation, et la possibilité d'alonger la jambe. La malade quitta l'établissement avec ce commencement d'amendement, et y revint l'année d'après 1831. Cette fois elle ne fit usage que de douze bains et de huit douches. Le mieux augmenta progressivement, au point que la malade, pouvant mieux étendre sa jambe, commença à marcher à l'aide d'une seule béquille. Dans l'année qui suivit, l'extension du membre fut entièrement rétablie; la seconde béquille put être remplacée par un simple bâton. Enfin cette année, Isabelle Dépaute est revenue; elle a pris dix bains et six douches, après quoi le genou s'est trouvé d'une grosseur ordinaire. De plus, la douleur a disparu et la force est revenue au membre malade : elle est partie sans béquilles et sans bâton, parfaitement guérie.

Dartre pustuleuse à la face externe des avant-bras.

44.e OBSERVATION. — M. D....., Officier dans un régiment de cavalerie en garnison à Carcassonne, était atteint d'une dartre pustuleuse, qui s'étendait depuis le poignet jusqu'au tiers supérieur de la région externe des avant-bras : il avait pratiqué plusieurs remèdes, entr'autres des lotions adaptées à ce genre de maladie; il vint à Rennes dans le mois d'août 1826, y prit trente bains doux, à la suite desquels cette éruption eut complètement disparu.

Eruption au dos et aux lombes.

45 e OBSERVATION. — M. S....., Officier, de Carcassonne, âgé de vingt-six ans, d'un tempérament très-fort, avait depuis

long-temps, à la partie moyenne des régions dorsale et lombaire, une éruption qui s'étendait jusqu'au tissu cellulaire sous-jacent : les boutons, d'abord durs et saillans, finissaient par donner assez de matière pour tacher largement la chemise.

Il avait pris grand nombre de bains domestiques, sans qu'il en fût résulté une diminution notable de l'éruption. Il vint à Rennes dans le mois d'août 1826, prit pendant un mois deux bains par jour, et fut parfaitement guéri.

Chancres avec engorgement d'un testicule.

46.e OBSERVATION. — M. R ...., de Limoux, âgé de dix-huit ans, avait contracté depuis très-peu de temps une maladie siphilitique, dont les symptômes principaux consistaient en trois chancres profonds situés sur la partie moyenne du gland, et en un engorgement à l'un des testicules; l'inflammation avait développé, lors de son arrivée à Rennes, beaucoup de douleur dans ces parties, et même de la fièvre.

Avant d'avoir recours à un traitement spécifique, il prit vingt-un bains, à la suite desquels ces ulcères furent complètement cicatrisés, et le testicule eut recouvré sa forme normale.

Pustules répandues sur toutes les parties du corps.

47.e OBSERVATION. — La femme C....., de Saint-Hilaire, âgée de quarante-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, était atteinte depuis long-temps d'une maladie pustuleuse qui avait envahi toutes les parties du corps, et principalement le dos et les lombes. Les boutons étaient profonds et suppuraient d'une manière assez abondante, pour que le linge devînt sale d'un moment à un autre : il existait en outre une démangeaison continuelle, qui, en forçant la malade à porter ses mains vers les régions les plus faciles à atteindre, faisait que les inflammations partielles du tissu cellulaire étaient constamment entretenues.

Elle vint à Rennes au mois d'août 1826, se baigna avec beaucoup d'exactitude deux fois par jour à la source du Bain doux : après un traitement d'un mois et demi, elle ne sentit plus de prurit, et toutes les régions du corps furent détergées et sans suppuration aucune.

Dartre squammeuse à la face dorsale des mains

48.e OBSERVATION. — Baptiste Pradiés, de Carcassonne, âgé de trente-huit ans, d'une constitution irritable, était venu en 1826 à Rennes pour une toux présumée nerveuse : il avait

de plus à la face dorsale des mains une dartre squammeuse, qui occasionnait par fois un prurit extrêmement violent.

Il fit usage des bains doux, et après en avoir pris une quinzaine, les fissures ou rhagades furent cicatrisées, et la peau de ces parties fut lisse et unie.

Blennorrhée.

49.e OBSERVATION. — M. L....., Officier, de la Haute-Garonne, âgé de vingt-sept ans, était atteint depuis long-temps d'une blennorrhagie entretenue par l'exercice du cheval et un régime alimentaire excitant. Il avait dans plusieurs circonstances tenté de supprimer cet écoulement, plus incommode que douloureux, par les spécifiques les plus usités, tels que le baume de copahu et le poivre cubèbe; mais ces moyens avaient été infructueux, soit qu'ils n'eussent pas été assez continués, ou que l'inflammation urétrale fût trop profonde.

Il arriva à Rennes au commencement de septembre 1826; il prit vingt-huit bains au Bain doux, et l'écoulement disparut complètement.

Otorrhée double.

50.e OBSERVATION. — M.lle Montagné, d'Ornaizon (Aude), âgée de neuf ans, avait depuis quelque temps un écoulement aux deux oreilles, qui troublait la fonction de l'ouïe selon que la matière était accumulée en plus ou moins grande quantité dans le fond du conduit auditif. Les parens de l'enfant avaient négligé toute espèce de traitement, jusqu'au moment où ils l'accompagnèrent à Rennes dans le mois d'août 1826 : on lui prescrivit des injections dans l'oreille externe avec l'eau du Bain doux, et dans quinze jours elle fut parvenue à sa guérison.

Opthalmie scrophuleuse avec croûtes à la lèvre supérieure.

51.e OBSERVATION. — M.lle Mazières, de Carcassonne, âgée de onze ans, d'un tempérament très-lymphatique, était exposée à des opthalmies périodiques et à un empâtement scrophuleux du nez et de la lèvre supérieure : cette dernière partie était croûteuse jusqu'à l'entrée des fosses nasales; l'œil gauche, tant soit peu boursoufflé, était très-injecté et ne pouvait soutenir l'éclat du jour.

Dans cet état, elle vint à Rennes au mois de septembre 1827; elle fit usage des Bains doux, où elle eut le soin de renifler et de mouiller sa lèvre supérieure : en même temps elle prit dix douches sur la nuque, et se retira guérie.

52.e OBSERVATION. — M.lle M....., de Carcassonne, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament nerveux, souffre violemment, depuis la puberté, toutes les fois qu'elle approche des époques menstruelles; elle a des convulsions dans les membres, et pendant deux ou trois jours éprouve des angoisses cruelles : l'émission sanguine est quelquefois à peine sensible, d'autres fois immodérée. Menstruation pénible.

Elle vient habituellement à Rennes depuis trois ans; dès qu'elle a pris trois ou quatre bains, sa figure se colore et ses règles paraissent, si elle touche à cette époque, sans la moindre souffrance : elle se ressent encore plus tard du bienfait des Bains doux.

53.e OBSERVATION. — Le nommé Bernard, des environs de Burgairolles, arrondissement de Limoux, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament lymphatique, avait depuis quatre ans cinq ouvertures fistuleuses à la partie externe et supérieure de la cuisse droite; il y avait suintement d'une matière tantôt claire, tantôt épaisse et puriforme. Fistules à la partie externe de la cuisse.

Il vint à Rennes dans le mois d'août 1827, prit vingt-deux bains ou douches, après lesquels ces plaies ne donnèrent plus la moindre quantité de matière.

54.e OBSERVATION. — Marie Fise, de Castelnaudary, âgée de treize ans, d'un tempérament lymphatique, portait depuis deux ans un engorgement scrophuleux très-considérable à l'articulation tibio-tarsienne; on voyait une plaie fistuleuse située sur le point d'attache du tendon d'achille avec le calcaneum. Ulcère fistuleux.

Elle ne pouvait marcher qu'avec une béquille, et ressentait les plus vives douleurs lorsqu'elle appuyait le pied malade sur le sol. Elle se fit transporter aux Bains de Rennes dans le mois de juillet 1827, y prit un grand nombre de bains doux et de douches, qui produisirent un amendement sensible, tant sous le rapport de l'engorgement que sous le rapport de la douleur. Cet amendement alla en augmentant progressivement, au point que l'année suivante la plaie fistuleuse fut entièrement cicatrisée.

La malade étant revenue aux Bains, et ayant pris avec beaucoup d'assiduité les Bains de la Reine et les douches, n'a plus éprouvé de douleur en marchant, et d'un autre côté l'engorgement a disparu entièrement.

Ulcère fistuleux.

55.e OBSERVATION. — M. Soulié, de Castelnaudary, d'une constitution forte, d'un tempérament lymphatique, se transporta, en 1824, des provinces méridionales à Paris. Après six mois de séjour à la Capitale, pendant la mauvaise saison, il ressentit des douleurs violentes aux régions externes et dorsales des deux pieds. Il quitta Paris pour revenir dans ses foyers. Ses douleurs furent suspendues dès qu'il se retrouva sous la salutaire influence du climat du midi.

L'année suivante, à la même époque, il crut pouvoir revenir en toute sécurité dans le pays qui lui avait été si défavorable. Deux mois après son arrivée, les pieds redevinrent douloureux, œdémateux, et finirent par s'abscéder dans plusieurs points. On tenta une application de sangsues, on employa assez long-temps des cataplasmes émolliens; mais les phénomènes ci-dessus s'aggravèrent;

La base de sustentation devint de plus en plus difficile et pénible. M. S. se décida à quitter de nouveau Paris selon l'avis judicieux d'un homme de l'art.

Rentré dans ses foyers, le malade n'eut plus la satisfaction de retirer les mêmes effets de l'influence méridionale; ses plaies s'agrandirent et devinrent blafardes et fournirent un pus de mauvaise nature.

Lors de son arrivée aux Bains de Rennes en 1827, on voyait sur le pied gauche une plaie du diamètre de 10 lignes, au-dessous de la malléole externe; et au-dessous de l'interne, deux plaies fistuleuses, et une autre de même nature entre les deux premiers orteils, dans laquelle on pouvait faire entrer une sonde de la largeur de deux pouces.

Le pied droit présentait également une plaie au-dessous de la malléole externe de même grandeur que celle du pied opposé, et une ouverture fistuleuse à sa région interne. Les deux pieds en outre étaient très-engorgés, très-douloureux, et permettaient à peine quelques mouvemens à l'aide des béquilles.

Le malade se soumit avec constance à un grand nombre de bains pris au Bain doux et au Bain de la Reine, fit en outre usage de plusieurs douches, et après trois semaines de séjour à Rennes, eut le bonheur inespéré de voir ses plaies cicatrisées et l'engorgement diminué sensiblement.

Quinze jours après son retour à Castelnaudary, il ne marchait qu'à l'aide d'une canne; en 1828 sa progression était assurée: elle lui permettait même de supporter la fatigue, et

n'était un peu douloureuse qu'en descendant sur un plan incliné.

56.° OBSERVATION. — Le nommé Courbatieu, de Carcassonne, âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament lymphatique nerveux, fut atteint d'une paralysie de toute la région droite du corps; pendant plusieurs années, il ne put marcher qu'à l'aide de béquilles en traînant beaucoup la jambe qui était pour ainsi dire inerte. Hémiplégie droite.

Il vint à Rennes en 1826, y passa la plus grande partie de la saison, à la fin de laquelle il déposa ses potences malgré que la locomotion ne fût pas encore tout-à-fait rétablie; il revint en 1827, et eut la satisfaction de se retirer dans un état complet de guérison.

57.e OBSERVATION. — Baptiste Jean, de Narbonne, maçon, âgé de douze ans, d'un tempérament lymphatique, avait reçu plusieurs coups sur la colonne vertébrale. Les articulations costo-vertébrales avaient souffert considérablement, et la moëlle épinière ne resta pas étrangère au désordre résultant de toutes ses constitutions, puisque ce jeune homme, après avoir été ainsi excédé, fut obligé de s'aliter à cause de la grande faiblesse des extrémités inférieures. Faiblesse des membres inférieurs dépendant d'une affection de la moëlle épinière.

A dater de cet accident, il garda le lit pendant deux mois. Les moyens thérapeutiques les plus énergiques avaient été employés sans le moindre succès.

Le malade ne pouvait se transporter d'un endroit à un autre qu'à l'aide de béquilles; les lombes étaient faibles et sensibles à la pression.

C'est dans cet état qu'il se rendit aux Bains de Rennes dans le courant du mois d'août 1831. Nous fûmes d'avis de lui faire prendre les Bains de la Reine. Après dix bains, le jeune malade se sentit un peu plus fort et fut capable de faire quelques pas avec le secours d'une seule béquille. Les douches furent alors employées sur la région lombaire comme un moyen un peu plus tonique; une amélioration sensible en fut le résultat, et dès ce moment, l'enfant eut l'avantage de pouvoir marcher sans secours étranger.

Enfin, après avoir pris une trentaine de bains et quinze douches, il abandonna entièrement ses béquilles, et retourna chez lui parfaitement guéri.

Paraplégie consécutive à une suppression menstruelle.

58.e OBSERVATION. — M.elle B., de Saissac, âgée de dix-neuf ans, eut le malheur de s'exposer à une température froide et humide pendant que son corps était en transpiration. Cette personne intéressante par ses qualités physiques et morales, ne tarda point à éprouver les effets de son imprudence; ils furent des plus extraordinaires. D'abord le flux menstruel se supprima entièrement. Plus tard, le dérangement de cette importante fonction donna lieu à des symptômes fort remarquables.

La jeune malade commença par éprouver un sentiment de lassitude dans les membres inférieurs et dans les reins; mais bientôt l'innervation vicieuse de l'utérus exerça une influence telle sur les muscles abdominaux, que ceux-ci se refusèrent au mouvement et furent comme frappés de paralysie. Un état aussi grave fixa l'attention du Médecin chargé de donner ses soins à M.elle B.; plusieurs traitemens méthodiques et empiriques furent successivement employés, et les Bains de siége, et les sangsues, et les linimens stimulans et anti-spasmodiques, et tous sans succès. La thérapeutique la plus active, employée pendant six mois, avait échoué; plusieurs Médecins appelés en consultation, voyant l'influence des moyens les plus énergiques, et craignant que la malade ne restât dans cet état d'infirmité, se décidèrent, en désespoir de cause, à lui faire essayer les Bains de Rennes. Lorsqu'elle s'y rendit, au mois de juillet 1830, il y avait huit mois qu'elle était privée de l'usage de ses membres inférieurs; ceux-ci commençaient même à s'atrophier; dans cet état déplorable, elle se soumit à l'usage du Bain doux. L'effet de ce bain fut des plus avantageux; le flux menstruel, qui était supprimé depuis huit mois, reparut, et dès-lors la malade ressentit un peu de force dans ses jambes, qui néanmoins se refusaient encore au mouvement.

Pour activer le traitement, plusieurs douches sur les cuisses et sur les jambes furent employées; leur action énergique produisit dans un laps de quelques jours des effets si merveilleux que M.elle B. eut le bonheur inespéré de marcher seule et sans le moidre appui.

M.elle B. n'a cessé de jouir depuis d'une excellente santé, et n'a pas ressenti la moindre faiblesse dans ses jambes; elle n'est revenue aux bains cette année que pour se donner le plaisir de revoir des lieux que la reconnaissance a gravés dans son souvenir.

59.e OBSERVATION. — Louis Boucart, de Pougols, canton de Ginestas, arrondissement de Narbonne, âgé de trente-huit ans, d'un tempérament sanguin, éprouvait depuis deux ans un lombago qui se faisait principalement ressentir en été et en hiver. Dans le mois de juillet 1816, le malade éprouva un paroxysme si fort qu'il fut paralysé des extrémités inférieures. Dans cet état il fut transporté à Rennes, le 28 du mois d'août, atteint d'une fièvre continue; les douleurs qu'il éprouvait étaient si vives que l'opium en frictions et pris à l'intérieur pouvait seul le calmer momentanément. Deux potences ne suffisaient point pour le soutenir dans sa marche; il lui fallait une personne pour l'aider; il souffrait plus lorsqu'il prenait la chaise à porteur. Je lui conseillai les Bains doux qu'il prit au nombre de vingt; il passa ensuite à la douche qu'il reçut pendant dix minutes sur les parties douloureuses; il prit pendant huit jours le bain d'immersion dans la source du Bain fort. Le malade n'éprouva aucun soulagement, il repartit dans le même état de souffrance. Rendu chez lui, et après quelques jours de repos, des sueurs tantôt générales, tantôt partielles, se manifestèrent et continuèrent plusieurs jours. Bientôt les nuits furent plus calmes; la fièvre qui l'avait mis dans un état de consomption céda, et dans un mois et demi, le malade fut guéri de son lombago et de sa paralysie. Il revint l'année d'après à Rennes, marchant aussi librement qu'avant son infirmité. Paralysie.

60.e OBSERVATION. — M. ***, de l'arrondissement de Saint-Pons, âgé de vingt-cinq ans, contracta à dix-neuf ans une maladie vénérienne, qui fut traitée par les frictions mercurielles et par les bains domestiques. A la vingt-unième friction, l'écoulement, un phymosis et un bubon qu'il portait à l'aine gauche disparurent, et M. ***, se croyait parfaitement guéri. Six mois après, des douleurs aiguës se manifestèrent aux articulations des bras et des jambes; elles furent suivies de l'apparition d'un chancre sur le gland. L'usage interne et externe du mercure et des bains firent encore disparaître cette affection. Trois mois s'étaient écoulés sans que M. *** ressentît aucune douleur; mais dans le mois de mai 1818, et après un long voyage, une douleur ostéocope se manifesta au tiers inférieur du tibia de la jambe gauche, accompagnée de gonflement dans toute l'articulation du pied, qui le forçait à s'ap- Douleur siphilitique.

puyer sur sa canne pour marcher. C'est dans cet état que ce malade se rendit aux Bains de Rennes dans le mois de septembre de la même année. Je fus consulté, et lui ordonnai de boire le matin à jeun, et à demi-heure de distance, quatre verres d'eau du Pont, coupée avec égale quantité de lait de chèvre; de prendre immédiatement le Bain doux, et de recevoir, le soir à six heures, la douche tempérée sur la partie douloureuse pendant six minutes. Le dixième jour, cette douleur ostéocope disparut subitement : il ne restait à cette partie que le gonflement, qui céda à la quinzième douche.

Cette personne quitta Rennes parfaitement guérie, et j'ai appris depuis qu'il jouissait d'une bonne santé.

Descente complète de matrice.

61.e OBSERVATION. — Madame ***, du département des Pyrénées-Orientales, éprouvait depuis quatre ans une descente complète de matrice, survenue à la suite d'un accouchement laborieux. Des Médecins et Chirurgiens éclairés n'avaient négligé aucun moyen propre à combattre cette maladie. Le repos, une situation convenable, un régime approprié, des injections et applications toniques et astringentes, selon la méthode d'Heister, avaient été infructueusement employées. Il fallut, pour soutenir cet organe, décider cette intéressante malade à porter un pessaire qui, quoique bien fait, lui faisait éprouver, non-seulement des tiraillemens dans la région hypogastrique, mais même une infinité d'autres incommodités, telles qu'une constipation habituelle, une difficulté d'uriner, une gêne dans la marche, accompagnée d'oppression; enfin, elle éprouvait encore des douleurs intolérables quelques jours avant et pendant ses menstrues. La souffrance, la langueur, une douce mélancolie étaient toujours peintes sur son visage; ses digestions étaient difficiles : c'est dans cet état qu'elle se rendit aux Bains de Rennes dans le mois d'août 1818.

Consulté, je lui conseillai, 1.° de boire chaque matin à jeun, à demi-heure de distance, cinq verres d'eau de la source du Cercle; 2.° de recevoir sur la région lombaire, et sur les parparties supérieures et latérales de la région hypogastrique, la douche moyenne pendant huit minutes, et de garder dans la journée le repos et une situation convenable. Ces deux moyens furent continués pendant dix jours sans que la malade en éprouvât un effet salutaire; mais le quinzième jour des douleurs se manifestèrent aux parties sur lesquelles tom-

bait la douche. La malade ressentit alors que la matrice remontait : j'insistai sur le même moyen, et à la dix-huitième douche la matrice parut être dans sa position respective. Alors je lui conseillai de recevoir la douche ascendante froide, pendant six minutes, la première renouvela encore les douleurs ; mais à la septième elle put la supporter tranquillement.

M.me ***, après trente-quatre jours de séjour à Rennes, repartit, complètement guérie de l'incommodité qui lui causait des douleurs atroces, et l'obligeait à porter continuellement un pessaire.

62.e OBSERVATION.—M.me ***, du département du Tarn, éprouvait depuis un an des douleurs dans la région hypogastrique qui devenaient très-aiguës au moindre exercice. Un écoulement purulent et sanguinolent se manifesta six mois après l'invasion de la maladie. Un malaise continuel, une chaleur générale, une inquiétude, une légère fièvre qui devenait plus intense le soir, se mirent bientôt de la partie ; des Médecins éclairés ne négligèrent rien pour combattre cette affection, et d'après les moyens thérapeutiques qu'ils avaient prescrits à la malade, tout annonçait qu'ils craignaient une lésion dans l'organe utérin.

Ecoulement sanguinolent et purulent par le vagin.

M.me *** se rendit aux Bains de Rennes ; je lui conseillai de boire chaque matin, et à demi-heure de distance, quatre verres d'eau de la source du Cercle, coupée avec une égale quantité de lait de chèvre, et de recevoir matin et soir la douche ascendante froide pendant six minutes.

A la treizième douche, l'écoulement fut moins abondant, les douleurs moins vives. A la quarantième, ces deux symptômes n'exitaient plus ; M.me *** repartit parfaitement guérie.

63.e OBSERVATION.—Pierre Francès, de Millepeisset, canton de Ginestas, arrondissement de Narbonne, éprouvait depuis dix ans une surdité complète, qui était survenue à la suite d'une fluxion catarrhale. Plusieurs traitemens méthodiques avaient été infructueusement employés ; en 1815, il se rendit aux Bains de Rennes, il prit deux bains par jour. Le cinquième jour, et dans le bain du matin, le malade ressentit dans ses deux conduits auditifs, une douleur aiguë, pendant plusieurs minutes. Elle fut suivie d'une détonation si forte, qu'il se crut perdu ; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il

Surdité.

sentit que de ses deux oreilles découlait une humeur chaude et très-fétide. Un sifflement de quelques minutes succéda à cet écoulement, et Pierre Francès, poussant des cris de joie et de surprise, dit à ceux qui l'entouraient ; *parlez-moi, je vous entends.* Il prit encore quelques Bains doux, et reçut la petite douche sur la tête et dans les oreilles. L'écoulement se manifesta de nouveau, et continua quelques jours. Enfin ledit Pierre Francès repartit le 29 septembre, complètement guéri d'une surdité qui avait résisté aux traitemens les mieux indiqués (1).

Tel est le tableau de quelques observations que nous avons extraites du registre n.° 3 : craignant de trop grossir cette brochure, je n'en publierai pas un plus grand nombre. Notre intention est de faire paraître, chaque année, un journal qui sera exclusivement consacré à faire connaître les observations qui auront été recueillies pendant la saison des bains.

(1) Ces quatre dernières observations sont de M. Lignon, Médecin à Saint-Pons, ex-inspecteur des eaux thermales de Rennes. J'en dois aussi plusieurs à mon très-estimable confrère, M. Azaïs, de Carcassonne, qui a bien voulu être mon collaborateur dans l'inspection des Bains de Rennes.

FIN.

AVIS AUX MALADES.

Il existe à Rennes-les-Bains plusieurs Hôtels où l'on est reçu à table d'hôte, et beaucoup de maisons particulières où on loue des chambres.

Les sources servant à des bains sont au nombre de trois, que l'on distingue par les noms de Bain doux, Bain de la reine et Bain fort. Cette dernière se trouve dans une vaste maison sous le nom d'*Hôtel du Bain fort et Restaurant*. L'on y trouve le précieux avantage de pouvoir se baigner ou doucher sans sortir de l'hôtel. L'on y donne même des bains dans les chambres, au moyen de baignoires portatives.

Dans les pays montagneux, où l'influence de l'atmosphère se fait sentir souvent d'une manière pénible et toujours dangereuse au sortir du bain, après une transpiration plus ou moins abondante, l'on ne saurait trop appeler l'attention des malades sur les grands avantages que leur présente l'hôtel du Bain fort. Il arrive souvent que l'effet du bain est diminué ou même perdu par les imprudences auxquelles les malades se trouvent exposés en allant rejoindre un logement toujours trop éloigné.

Le Médecin inspecteur est logé dans l'hôtel.

Dans ce moment on travaille à le réparer et à renouveler l'ameublement selon le goût du jour.

Il part tous les jours de Toulouse une diligence allant à Perpignan, qui porte les Voyageurs aux Bains de Rennes. L'on peut aussi prendre le bateau de poste et les diligences du Bas-Languedoc jusques à Carcassonne, où l'on trouve plusieurs voitures qui vont journellement à Rennes-les-Bains.

